Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370583
Centre d'intérêt: 260

Ratté, Jean-Claude.

Correction du langage en maternelles 4-5 ans et en première année : année scolaire 1980-1981 / Jean-Claude Ratté, chercheur. -- Jonquière : Commission scolaire de Jonquière, [1981?].
133 f. : ill. ; 28 cm.

Titre de la p. de faux-titre: Le langage à la maternelle et en 1ère année: recherche en orthophonie. La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #3, rapport 1980-1981.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Trouble du langage *Enseignement correctif *Rééducation *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Trouble de prononciation *Orthophonie

---

Le rapport rend compte d'un projet qui, à la suite de celui de l'année 1979-1980, a pour objectif premier d'identifier et de corriger les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique chez les enfants de quatre à six ans. Deux nouveaux volets sont venus s'ajouter au projet pour l'année 1980-1981: 1. l'identification et la rééducation d'enfants manifestant des troubles de prononciation mineurs de type organique ou un retard de langage; 2. l'examen du cheminement d'une quinzaine d'enfants de six ans ayant reçu des soins rééducatifs en 1979-1980.

Le projet réalisé en 1980-1981 touchait dix écoles de la commission scolaire de Jonquière. Au total, 116 enfants de quatre à six ans, fréquentant la maternelle ou la première année, reçoivent des soins orthophoniques: 101 présentent des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel, dix des troubles d'articulation mineurs de type organique et les cinq derniers un retard de la parole et/ou du langage. Le document présente le modèle d'organisation retenu et l'évaluation qui en est réalisée. Les instruments de recherche utilisés sont reproduits en annexe.

Suite au travail d'implantation réalisé en 1979-1980, l'année 1980-1981 a particulièrement été employée à l'évaluation des structures en place et des instruments utilisés. Les observations colligées sur une période de deux ans amènent l'auteur à croire qu'il est possible de diminuer les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel en milieu scolaire. Pour ce faire, les formes d'animation et de support peuvent être variables, mais l'intervention d'un spécialiste est essentielle.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02

Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Jonquière
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE

Le langage à la maternelle et en 1ière année

Recherche en orthophonie

1980-1981

91

CORRECTION DU LANGAGE EN MATERNELLES 4-5 ANS

ET EN PREMIERE ANNEE

COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE

Année scolaire 1980-1981

Jean-Claude Ratté, chercheur

TABLE DES MATIERES:

1.0 Titre du projet ..... page 1

2.0 Commission scolaire ..... page 1

3.0 Membres de l'équipe de recherche ..... page 1

4.0 Plan de recherche ..... page 2

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs dans la réalisation du projet ..... page 2

A- Identification des difficultés des élèves concernés dans ce projet ..... page 2

1- Substitution ..... page 2

2- Distorsions ou déformations ..... page 3

B- Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment et le sexe ..... page 4

1- Substitution ..... page 4

2- Distorsions ou déformations ..... page 4

3- Troubles d'articulation mineurs de type organique ..... page 5

4- Retards de la parole et/ou du langage ..... page 5

C- Groupe-âge ..... page 7

C1- Troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ..... page 6

C2- Troubles d'articulation mineurs de type organique ..... page 6

C3- Tous les enfants (5) présentant un retard de la parole et/ou langage ont 5 ans ..... page 6

D- Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier" ..... page 7

E- Organisation humaine et physique de l'école ..... page 7

Tableau E ..... page 9

F- Nombre d'intervenants, identification des fonction et fréquence de leurs interventions ... page 10
Modèle d'intervention (par orthophoniste) ... page 12

G- Spécification de(s) l'approche(s) éducative(s) ... page 16
Pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ... page 16
Pour les autres troubles ... page 17
Pédagogique ... page 17

H- Assiette-horaire ... page 18

4.2 Objectif précis du projet ... page 18

4.3 Hypothèses posées ... page 19

4.4 Calendrier de la démarche expérimentale ... page 20

4.5 Les instruments de recherche pour évaluation du modèle (Annexes I à IX) ... page 22
A) Présentation des résultats ... page 22
B) Signification des renvois ... page 23
C) Tableaux I à XXV ... page 29

Tableau I:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 8 enfants (3 filles, 5 garçons) ayant des difficultés de zézaiement (s/ch et z) je ou ze plus faiblesse z ... page 29
Analyse des résultats ... page 30
Conclusion ... page 30

Tableau II:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 10 enfants (7 filles, 3 garçons) ayant des difficultés S_2 (zézaiement inconstant) ... page 31
Analyse des résultats ... page 32
Conclusion ... page 32

Tableau III:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 8 enfants (4 garçons, 4 filles) ayant une faiblesse avec les phonèmes "s-z" ou faiblesse inconstante avec les mêmes phonèmes ... page 33

Analyse des résultats ..... page 34

Conclusion ..... page 34

Tableau IV:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 48 enfants (30 garçons, 18 filles) ayant des difficultés avec le "s-z" interdental. (D_2) ..... page 36

Analyse des résultats ..... page 37

Conclusion ..... page 37

Tableau V:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par l'enfant ayant des difficultés avec le "s-z" interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales) ..... page 38

Analyse des résultats ..... page 39

Conclusion ..... page 39

Tableau VI:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 5 enfants (3 garçons, 2 filles) ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals ..... page 40

Analyse des résultats ..... page 41

Conclusion ..... page 41

Tableau VII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 7 enfants (6 garçons, 1 fille) ayant des difficultés avec les phonèmes s-z, ch-je interdentals D_5 ..... page 42

Analyse des résultats ..... page 43

Conclusion ..... page 43

Tableau VIII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales).. page 44

Analyse des résultats ..... page 45

Conclusion ..... page 45

Tableau IX:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales).. page 46

Analyse des résultats ..... page 47

Conclusion ..... page 47

Tableau X:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 4 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes s ou s-z interdentals inconstants (D_8) ..... page 48

Analyse des résultats ..... page 49

Conclusion ..... page 49

Tableau XI:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes ch-je interdentals ..... page 50

Analyse des résultats ..... page 51

Conclusion ..... page 51

Tableau XII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals avec ch et je inconstants ou faibles ..... psge 52

Analyse des résultats ..... page 53

Conclusion ..... page 53

Tableau XIII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 1 enfant ayant des troubles d'articulation de type organique (faiblesse "s-z", "ch-je" et malocclusion dentaire et suçage de pouce).. page 54

Analyse des résultats ..... page 55

Conclusion ..... page 55

Tableau XIV:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 1 enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals avec frein de la langue trop court et malocclusion dentaire... page 56

Analyse des résultats ..... page 57

Conclusion ..... page 57

Tableau XV:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", T-D-N interdentals et malocclusion dentaire et suçage de pouce ..... page 58

Analyse des résultats ..... page 59

Conclusion ..... page 59

Tableau XVI:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals et malocclusion dentaire ..... page 60

Analyse des résultats ..... page 61

Conclusion ..... page 61

Tableau XVII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", T-D interdentals et perte auditive ..... page 62

Analyse des résultats ..... page 63

Conclusion ..... page 63

Conclusion sur les troubles d'articulation mineurs de type organique ..... page 64

Tableau XVIII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 5 enfants ayant des retards de la parole et du langage ..... page 65

Analyse des résultats ..... page 66

Conclusion ..... page 66

Tableau XIX:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 6 enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dans une école où il n'y eut aucune intervention spécifique ..... page 67

Analyse des résultats ..... page 68

Conclusion ..... page 68

Tableau XX:
Résultats obtenus par 3 enfants à un examen orthophonique ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dont la ré-éducation s'est faite en présence des parents ..... page 69

Analyse des résultats ..... page 70

Conclusion ..... page 70

Tableau XXI:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des troubles d'articulation mineurs avec ré-éducation en présence des parents ..... page 71

Analyse des résultats ..... page 72

Conclusion ..... page 72

Tableau XXII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals dont la ré-éducation s'est faite en groupe mais sans la présence des parents ..... page 73

Analyse des résultats ..... page 74

Conclusion ..... page 74

Tableau XXIII:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles dont la ré-éducation s'est faite en présence des parents ..... page 75

Analyse des résultats ..... page 76

Conclusion ..... page 76

Tableau XXIV:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles dont la ré-éducation s'est faite en présence des parents ..... page 77

Analyse des résultats ..... page 78

Conclusion ..... page 78

Tableau XXV:
Résultats obtenus à un examen orthophonique par 18 enfants faisant partie du projet-pilote en 1979-1980 ..... page 79

Analyse des résultats ..... page 80

Conclusion ..... page 81

Discussion des résultats ..... page 82

5.0 Impact social ..... page 85

6.0 Conclusion et recommandations ..... page 86

6.1 Conclusion de la recherche ..... page 86

6.2 Commentaires sur le projet ..... page 89

7.0 Annexes A-B-C-D, I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX ..... page 90

Annexe A - Résultats et analyse du dépistage par les professeurs et l'orthophoniste ..... page 90

1- Résultat du dépistage ..... page 90

2- Analyse des résultats ..... page 90

3- Conclusion ..... page 91

4- Tableau reporté en pourcentage ..... page 92

5- Documentation en rapport avec le dépistage ..... page 93

Annexe B - Résultats et analyse des enfants faisant partie du projet 79-80 et 80-81 ..... page 95

Tableau I: Comparaison des résultats d'évaluation à un examen orthophonique obtenus par 3 enfants éprouvant des difficultés d'articulation mais n'ayant reçu aucune stimulation particulière (évaluation 6/80 et 11/80) ..... page 95

Analyse des résultats ..... page 96

Conclusion ..... page 96

Tableau II: Résultats obtenus par 16 enfants au cours de 2 évaluations à un intervalle de 6 mois ..... page 97

Analyse des résultats ..... page 98

Conclusion ..... page 99

Annexe C - Matériel pour la ré-éducation phonèmes "s" et "s-z" ..... page 101

Deuxième version ..... page 101

Je te raconte mes dessins ..... page 102

Phrases en "s" initial ..... page 102a)

Phrases avec un "s" en final ..... page 102b)

Phrases avec un "s" en median ..... page 102c)

Commentaires en rapport avec le matériel "Je te raconte mes dessins" ..... page 103

Je te montre mes images ..... page 104

Annexe D - Grille de dépistage à l'intention des professeurs ..... page 105

Dépistage des troubles de la parole et du langage ..... page 106

Annexe I - Examen d'articulation des phonèmes français (enfants) ..... page 107

Annexe II - Test d'articulation et de parole pour enfants ..... page 108

Annexe III - Discrimination auditive ..... page 109

Annexe IV - Elaboration de la phrase avec images d'action ..... page 110

Annexe V - Note sur l'épreuve d'élaboration du récit avec 3 histoires en image ..... page 111
Histoire no 1. Garçon et canards ..... page 111a)
Histoire no 2. Chien et échelle ..... page 111b)
Histoire no 3. La chute dans la boue ..... page 111c)

Annexe VI - Commentaires à propos de l'examen de pronostic pour troubles d'articulation (EPTA) ... page 112
Examen de pronostic pour troubles d'articulation (EPTA) ..... page 114

Annexe VII - Description des étapes de ré-éducation pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ou organique ..... page 116

Annexe VIII- Description d'un indice de progrès (PRO_{13}) en rapport avec les retards de parole et/ou langage ..... page 119

Annexe IX - Feuilles d'étapes permettant d'observer le cheminement des élèves ..... page 122
Rapport de progrès - étape I ..... page 122
Rapport de progrès - étape II ..... page 123
Rapport de progrès - étape III ..... page 124
Rapport de progrès - étape IV ..... page 125
Rapport de progrès - étape V ..... page 126
Rapport de progrès - étape VI ..... page 127
Activités de renforcement ..... page 128

8.0 Budget ..... page 131

9.0 Identification ..... page 132

10.0 Résolution de la Commission scolaire de Jonquière ..... page 133

PLAN DE MEMOIRE DE PRESENTATION DU RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION

1. Titre du projet: Correction du langage en maternelle et en première année.

2. Commission scolaire: Commission scolaire de Jonquière.

   Ecoles: Général-Vanier, St-Luc, Notre-Dame-du-Rosaire, Notre-Dame-de-Fatima, Marguerite-Belley, Ste-Marie, Immaculée-Conception, St-Jean-Baptiste, Trefflé-Gauthier, Larouche.

3. Membres de l'équipe de recherche:

   A) Nom: Guy Fortin
   Fonction: Directeur des Services de l'enseignement et des services personnels à l'élève.
   Responsabilité: Responsable du projet.

   B) Nom: Gisèle Savard
   Fonction: Conseiller pédagogique en enfance inadaptée.
   Responsabilité: Première assistante du projet.

3. Membres de l'équipe de recherche (suite)

C) Nom: Thérèse Vadeboncoeur
Fonction: Orthophoniste-audiologiste
Responsabilité: Responsable du dépistage, formation et support auprès des professeurs et aides pédagogiques ainsi que la thérapie auprès des élèves.

D) Nom: Jean-Claude Ratté
Fonction: Conseiller d'orientation
Responsabilité: Chercheur

4. Plan de recherche:

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.

A) Identification des difficultés des élèves concernés dans ce projet:

Les élèves dont il sera surtout question dans ce projet présentent des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel. Pour l'année 80-81, nous y ajouterons quelques élèves qui présentent des troubles d'articulation mineurs de type organique, tels, par exemple, ceux associés à une malocclusion dentaire ou bien à un frein de langue trop court (tongue-tie) ou d'une perte auditive.

La répartition des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel est:

1) Substitution: - zézaiement (s/ch et z/je)
- zézaiement inconstant

A) Identification des difficultés des élèves concernés dans ce projet (suite)

2) Distorsions ou déformations:

- Faiblesse S ou S-Z ou faiblesse inconstante sur S ou S-Z
- S ou S-Z interdental inconstant
- S-Z interdental (sigmatisme interdental)
- S-Z interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales)
- S-Z-CH-JE interdental
- ch-je interdental
- S-Z-CH-JE* interdental
- S-Z-CH-JE interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales)
- S-Z-CH-JE* interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales)
- S-Z-CH-JE (interdental avec CH et JE inconstant ou faible ou bien S-Z interdental CH - JE faible)

ch-je*: en plus du sigmatisme interdental, il y a tendance au zézaiement sur ces phonèmes.

Alors que la répartition des enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type organique sur lesquels nous travaillerons, est:

- faiblesse S-Z-CH-JE et malocclusion dentaire
- S-Z interdental et frein de langue trop court et malocclusion dentaire
- S-Z-T-D-N interdental et malocclusion dentaire et suçage de pouce
- S-Z-CH-JE interdental et malocclusion dentaire
- S-Z-T-D interdental et perte auditive

A) Identification des difficultés des élèves concernés dans ce projet (suite)

Quant aux troubles du langage et/ou de la parole, nous travaillerons particulièrement avec:

- Retard de la parole
- Retard de la parole et langage + bégaiement
- Retard de la parole, faiblesse articulatoire et perte auditive.

B) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment et le sexe

		G	F
1. Substitutions:	- zézaiement (S/CH et Z/JE ou ZE plus faiblesse S)	4	4
	- zézaiement inconstant	4	6
2. Distorsions ou déformations:		G	F
	- Faiblesse S ou S-Z ou faiblesse inconstante S ou S-Z	8	5
	- S ou S-Z interdental inconstant	2	2
	- S-Z interdental (sigmatisme interdental)	31	17
	- S-Z interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales)		1
	- S-Z-CH-JE interdental	3	2
	- CH-JE interdental	1	2
	- S-Z-CH-JE interdental	6	1
	- S-Z-CH-JE interdental plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales)	1	1
	- S-Z-CH-JE* plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales)	1	
	- S-Z-CH-JE interdental avec CH et JE inconstants ou faibles ou bien S-Z interdental et CH-JE faibles	2	2
	Total:	58 G.	43 F.
	TOTAL:	101	

B) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment. (suite)

3. Troubles d'articulation mineurs de type organique.

	G	F
- Faiblesse S-Z CH-JE et malocclusion dentaire	1	
- S-Z interdental et frein de langue trop court et malocclusion dentaire	1	
- S-Z-T-D-N interdental et malocclusion dentaire et suçage de pouce		1
- S-Z CH-JE interdental et malocclusion dentaire	1	
- S-Z T-D interdental et perte auditive		1
Total:	3	2

4. Retards de la parole et/ou du langage.

	G	F
Retard de la parole, faiblesse articulatoire et perte auditive		1
Retard de la parole et langage + bégaiement	2	
Retard de la parole	1	1
Total:	3 G.	2 F.

C1) Groupe-âge:

Troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel.

Age	ZEZ.	ZEZ. inc.	faib.S ou S-Z ou faib inc.S ou S-Z	S int.inc. ou S-Z int inc.	S-Z int.	CH-JE int.	S-Z int.+ T-D-N	S-Z-ch-je int.	S-Z-ch-je* int.	S-Z-ch-je + T-D-N	S-Z-ch-je* + T-D-N	S-Z-ch-je int. (ch-je inc)	total
4 ans				1	3				2				6
5 ans	6	4	2	1	27	1		1	4		1	3	50
6 ans	2	6	6	2	18	2	1	4	1	2	1	0	45
total	8	10	8	4	48	3	1	5	7	2	2	3	101

C2) Troubles d'articulation mineurs de type organique.

	6 ans
Faiblesse S-Z ch-je et malocclusion dentaire	1
S-Z interdental et frein de langue trop court et malocclusion dentaire	1
S-Z-T-D-N interdental et malocclusion dentaire et suçage de pouce	1
S-Z ch-je interdental et malocclusion dentaire	1
S-Z-T-D interdental et perte auditive	1
Total:	5

C3) Tous les enfants (5) présentant un retard de la parole et/ou langage ont 5 ans.

D) Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier":

Tous les enfants de quatre (4) et cinq (5) ans fréquentent des maternelles 4-5 ans régulières à raison d'une demi-journée/jour.

Quant aux enfants de six (6) ans incluant les élèves du dénombrement flottant, ils fréquentent une classe régulière avec service-ressource à l'enseignant et à l'enfant.

E) Organisation humaine et physique de l'école.

Toutes les classes de 4-5-6 ans ont un titulaire. Chaque école a son directeur, sa secrétaire et son ouvrier d'entretien. De plus, chaque école peut bénéficier, selon le besoin et la disponibilité, d'une infirmière, de deux (2) travailleuses sociales (deux pour trois commissions scolaires) de psychologues (deux pour trois commissions scolaires) et d'un conseiller d'orientation (un pour trois commissions scolaires). En première année, les enfants et les professeurs bénéficient des services d'un professeur en dénombrement flottant à raison de 1.5/jour/semaine/classe. Quant aux maternelles 4 et 5 ans, elles bénéficient de 90 minutes/semaine d'éducation physique; alors que les élèves de 6 ans ont l'opportunité de recevoir

45 minutes/semaine d'éducation physique
45 minutes/semaine en arts plastiques
45 minutes/semaine en initiation à la bibliothèque

E) Organisation humaine et physique de l'école (suite)

Organisation physique: voir tableau à la page suivante.

TABLEAU DE LA REPARTITION DES ELEVES PAR ECOLE ET PAR AGE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE

TABLEAU "F"

COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE
CLIENTELE AU 30 SEPTEMBRE 1980

18 OCTOBRE 1980

7e année		Maternelles spéciales		Débiles légers	Retard péd. grave	Déviations phys.	Inf. moteurs cérébraux		TOTAL 1/30	TOTAL 1/36	TOTAL 1er cycle régulier	TOTAL 2e cycle régulier	TOTAL D.L.A.	TOTAL D.L. et R.P.G.	TOTAL I.M.C. et Dév. phys.		TOTAL maternelles spéciales		GRAND TOTAL	NOMBRE NORMALISE
26 1										34 1	174 7	220 8	(23)						428 16	440
											149 6	164 6	(18)						313 12	322
									45	129									174	174
									16	20	40								76	92
26 1				32 2						103 3	180 6	222 8	(24)	32 2					537 19	565
										35 1	95 4	105 4	(9)						235 9	240
						12 1	18 2			19 1	94 4	105 4	(11)		30 3				248 12	284
										54 1½	152 6	160 6	(18)						366 13½	375
26 1		9 2								35 1	75 3	185 7	(10)				9 2		304 13	318
				25 2	44 3						73 3	75 3	(9)	69 5					217 11	256
78		9		57	44	12	18		61	429	1032	1236	(122)	101	30		9		2898	
3		2		4	3	1	2		2	12	42	46		7	3		2		114	
26.0		4.5		14.3	14.7	12.	9.		30.5	35.7	24.6	26.9		14.4	10.		4.5		25.4	

TABLEAU "E"

COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE
CLIENTELE AU 30 SEPTEMBRE 1980

18 OCTOBRE 1980

	Maternelles 4 ans	Maternelles 5 ans	1ère année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	7e année	Maternelles spéciales	Débiles légers	Retard péd. grave	Déviations phys.	Inf. moteurs cérébraux	TOTAL 1/30	TOTAL 1/36	TOTAL 1er cycle régulier	TOTAL 2e cycle régulier	TOTAL D.L.A.	TOTAL D.L. et R.P.G.	TOTAL I.M.C. et Dév. phys.	TOTAL maternelles spéciales	GRAND TOTAL
ROSAIRE		34 1	71 3	53 2	50 2	56 2	86 3	52 2	26 1							34 1	174 7	220 8	(23)				428 16
ST-LUC			44 2	52 2	53 2	53 2	58 2	53 2									149 6	164 6	(18)				313 12
VANIER	45	129													45	129							174
LAROUCHE	16	20	18	22											16	20	40						76
IMMACULEE		103 3	79 3	49 2	52 2	53 2	58 2	85 3	26 1		32 2					103 3	180 6	222 8	(24)	32 2			537 19
STE-MARIE		35 1	26 1	24 1	45 2	49 2	28 1	28 1								35 1	95 4	105 4	(9)				235 9
FATIMA		19 1	24 1	25 1	45 2	27 1	28 1	50 2					12 1	18 2		19 1	94 4	105 4	(11)		30 3		248 12
M. BELLEY		54 1½	47 2	53 2	52 2	51 2	58 2	51 2								54 1½	152 6	160 6	(18)				366 13½
ST-JN-BAPT.		35 1	23 1	25 1	27 1	51 2	58 2	50 2	26 1	9 2						35 1	75 3	185 7	(10)			9 2	304 13
TREFFLE-S.			24 1	23 1	26 1	24 1	28 1	23 1			25 2	44 3					73 3	75 3	(9)	69 5			217 11
TOTAL ELEVES	61	429	356	326	350	364	402	392	78	9	57	44	12	18	61	429	1032	1236	(22)	101	30	9	2898
TOTAL CLASSES	2	12	15	13	14	14	14	15	3	2	4	3	1	2	2	12	42	46		7	3	2	114
MOYENNE	30.5	35.7	23.7	25.1	25.0	26.	28.7	26.1	26.0	4.5	14.3	14.7	12.	9.	30.5	35.7	24.6	26.9		14.4	10.	4.5	25.4

F) Nombre d'intervenants, identification des fonctions et fréquence de leurs interventions.

Intervenants	Fonctions	Fréquence des interventions
- Titulaire	- Pré-dépistage	- Activité de renforcement 1/2 heure/semaine
	- Ré-éducation des troubles d'articulation mineurs en classe	
- Professeur en dénombrement flottant	- Ré-éducation individuellement ou en groupe des troubles d'articulation mineurs	- 2 fois 1/2 heure sous-groupe par semaine
- Orthophoniste	- Dépistage - identification des troubles	- 190 heures
	- Evaluation de tous les troubles dépistés et ré-évaluation	- 200 heures
	- Ré-éducation des troubles	- 9 semaines à raison de 1 rencontre de 1/2 heure par semaine ou par 2 semaines
	- Sensibilisation des directions d'écoles	- 1/4 heure/semaine
	- Formation ou information auprès des professeurs	
	- Support et suivi auprès des professeurs	- 1 1/2 heure/2 semaines (variera suivant les cas)
	- Information aux parents sous forme de rencontres de groupe et rencontres individuelles	- 3 heures par école

F) Nombre d'intervenants, identification ..... (suite)

- Psychologues et conseiller d'orientation	- Evaluation psychométrique - Plan d'action avec professeurs et/ou parents - Suivi auprès de l'enfant et/ou du milieu	- 6 heures/semaine
- Travailleur social	- Intervention dans le milieu soit auprès de l'école et/ou parents	- Sur demande
- Infirmière	- Application des programmes de santé scolaire	

N.B.: Modèle d'intervention par l'orthophoniste dans le milieu en 80-81 (voir document autre page)

Pour l'année 80-81, le modèle d'intervention a été élaboré à partir du fait que la présence de l'orthophoniste dans toutes les écoles est souhaitable.

- La présence de l'orthophoniste a un effet d'entraînement dans le milieu.
- Durant l'année 79-80, certaines directions d'école avaient pu se sentir pénalisées. En fait, dans leur école, aucune intervention auprès des enfants n'avait été effectuée par l'orthophoniste, ou l'aide-pédagogique avec support orthophonique car il était nécessaire de former des groupes-contrôles sans intervention pour fins de la recherche.
- L'orthophoniste peut assurer: le suivi orthophonique de tous les enfants dans le programme, que les enfants demeurent dans la même école ou changent d'école l'année suivante, que les professeurs demeurent dans la même école ou changent l'année suivante, que les aides-pédagogiques retournent à l'enseignement ou que d'autres entrent en fonction l'année suivante et enfin que les directions changent d'école ou non l'année suivante.
- L'orthophoniste peut effectuer le dépistage en collaboration avec les professeurs qui ont déjà effectué un pré-dépistage. Dans le cas d'un enfant présentant un problème de parole et langage, elle renseigne le parent sur la nature du problème, le réfère s'il y a lieu et s'assure de la collaboration du parent dans la mesure du possible. Elle peut rencontrer le parent dans l'école que fréquente l'enfant. Dans le programme de correction, elle tient compte (in-put) des enfants qui présentent des problèmes de parole et langage, elle assure un support aux aides-pédagogiques sous les problèmes mineurs et elle soustrait du programme (out-put) les enfants qu'elle considère aptes à être retirés. Le dossier lui permet de suivre attentivement le cheminement de l'enfant et d'observer les progrès accomplis ainsi que le travail qui reste à faire.

Le modèle est élaboré compte tenu du fait que la présence de l'orthophoniste est souhaitable dans toutes les écoles. Il reste maintenant à se pencher sur la répartition de son temps dans chacune des écoles.

Plusieurs critères ont servi à l'orthophoniste pour déterminer la répartition de son temps dans chacune des dix écoles. Voici ces critères:

1. Le nombre de problèmes rencontrés dans chacune des dix écoles.
2. Les types de troubles (en particulier les retards de langage)dans chacune des dix écoles.
3. La présence d'une aide-pédagogique dans chacune des écoles.
4. La répartition des troubles selon que l'enfant fréquente l'école en avant-midi ou en après-midi.
5. L'éloignement ou la proximité des écoles (déplacements).

Ces critères ont servi à l'orthophoniste pour brosser un premier tableau selon un ordre de 1 à 10, un (1) étant l'école nécessitant le plus grand besoin d'intervention.

Par la suite, il a fallu tenir compte de la disponibilité (heures) de l'orthophoniste.

Le tableau suivant est la résultante des étapes ci-haut mentionnées pendant la période d'intervention de l'orthophoniste auprès des enfants du 19 janvier au 3 avril 1981:

TABLEAU

Ecole:		
1-	1 jour/1 semaine	(quantité et types de troubles)
2-	1 jour/1 semaine	(quantité et types de troubles)
3-	1 jour/2 semaines	(types de troubles et répartition échelonnée)
4-	1 jour/2 semaines	(types de troubles et éloignement en a.m. et p.m. de l'école)
5-	½ jour/1 semaine	(quantité de troubles et répartition en a.m.)
6-	½ jour/1 semaine	(quantité de troubles et répartition en p.m.)
7-	½ jour/2 semaines	(répartition en a.m. et proximité de l'école no. 8)
8-	½ jour/2 semaines	(répartition en p.m. et proximité de l'école no. 7)
9-	½ jour/2 semaines	(répartition en a.m.)
10-	½ jour/2 semaines	(répartition en p.m.)
TOTAL:	5 jours/semaine	

Support aux aides-pédagogiques

L'orthophoniste a secondé les aides-pédagogiques durant toute la période d'intervention auprès des enfants, soit du 19 janvier au 3 avril 1981, à raison d'une heure et demie par 2 semaines.

La forme du support a été légèrement modifiée par rapport à l'an dernier. Les aides-pédagogiques désiraient voir l'orthophoniste intervenir en présence de sous-groupes d'enfants qui présentent des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel.

Ainsi l'orthophoniste est intervenue au milieu de la période d'intervention auprès d'enfants en présence de l'aide-pédagogique de l'école pour chacun des enfants ou sous-groupes où l'aide-pédagogique devait intervenir. Cette forme de support permet à l'orthophoniste: de se rendre compte des progrès accomplis, de difficultés particulières pour tel enfant, de donner des conseils appropriés au cas précis, de constater l'utilisation du matériel, de discuter avec l'aide-pédagogique pour continuer le même travail ou modifier l'approche s'il y a lieu. Cet appui fut apprécié par les aides-pédagogiques et ils l'ont trouvé nécessaire.

Pour les aides-pédagogiques qui en étaient à leur deuxième année dans le projet, elles ont acquis plus de sécurité et ont mieux perçu l'ensemble du problème et les différentes étapes pour la correction.

Il est nécessaire de déterminer dans quel sens le programme de correction pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel, tel que vécu en 79-80 et 80-81, est profitable pour les enfants présentant ces problèmes.

Vu que le programme s'est échelonné sur deux ans, celui-ci nous a permis d'atteindre des étapes supérieures ou déterminer la correction.

S'il est appliqué de la mi-janvier au début d'avril pour une première fois chez un enfant, il devrait permettre à celui-ci d'être rendu prêt de la fin de l'étape des mots ou plus (entre 3 et 49) par rapport à l'étape finale où l'objectif est 7. En second lieu, si durant l'année scolaire suivante le programme est appliqué une deuxième fois au même enfant et ce dans la même période de temps, celui-ci devrait être rendu à l'étape finale (6-7) ou avoir terminé la correction.

Ce programme a la particularité de tirer profit d'un temps où les enfants jouent moins à l'extérieur et sont peut-être mieux disposés à faire du travail à domicile (matériel à imager). Il tire aussi profit d'un temps où le titulaire n'a pas à finaliser les objectifs en lecture et écriture, spécialement pour les enfants de groupe 6 ans.

Ce programme a aussi permis à certains enfants d'acquérir un peu plus de maturité. D'un autre côté, ce programme peut présenter quelques désavantages pour quelques enfants dont l'ordre de difficulté peut être coté "C" lors des interventions par l'orthophoniste ou l'aide-pédagogique avec support orthophonique.

Parmi ces enfants, certains bénéficieraient davantage que le programme soit plus long pendant la même année ou extensionner sur une troisième année. La solution apparaît beaucoup plus reliée à l'étude des cas précis pour ces quelques enfants.

Il convient maintenant d'apporter des détails concernant l'utilisation du temps dans la réalisation des objectifs de ce programme.

Il est souhaitable que des temps minima et maxima soient établis pour atteindre le maximum d'efficacité, car il pourrait y avoir sous-utilisation ou sur-utilisation du temps.

Les périodes suivantes sont suggérées:

- 1 période d'intervention de 30 min/sem = 30 minutes
  (à suggérer dans le cas d'une orthophoniste qui parcourt plusieurs écoles).

ou

- 2 périodes de 20 min./sem. = 40 minutes
  exemple: (lundi et jeudi) ou (mardi et vendredi)

ou

- 3 périodes de 15 min./sem. = 45 minutes
  exemple: (lundi, mercredi et vendredi)

ou

- pas plus de 3 périodes/sem. pour un total maximun de 50 minutes et minimum de 30 minutes.

Au-delà de 3 périodes par semaine (par exemple: 4 périodes/ sem.), il peut y avoir une sur-utilisation du temps par rapport au progrès.

Au-delà d'une période de 30 min. (par exemple: 1 période de 45 min.), il peut y avoir une sur-utilisation du temps.

Au-delà d'un total de 60 min./sem. (par exemple: 5 périodes de 15 min. = 75 min.), il peut y avoir une sur-utilisation du temps par rapport au progrès.

En-deça d'une période de 15 min. (par exemple: 1 période de 5 minutes), il peut y avoir une sous-utilisation du temps par rapport au progrès.

Les enfants qui sont reçus en sous-groupes de 3 pourraient profiter davantage de 2 périodes de 20 min./sem. alors que les enfants qui sont reçus individuellement pourraient profiter davantage de 2 périodes de 15 min./sem.

G) Spécification de(s) l'approche(s) éducative(s)

L'approche éducative des titulaires dans le milieu en est une de type magistral.

Alors que celle du professeur en dénombrement flottant se fait individuellement ou en groupe restreint.

- Spécification du (des) programme(s) de ré-éducation par l'orthophoniste.

Pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel:

a) Etablir un plan de ré-éducation suivant le problème rencontré en tenant compte des causes-symptômes observés.

b) Sélectionner les enfants qui présentent des problèmes similaires et qui peuvent être regroupés pour une ré-éducation de groupe (3 enfants/groupe).

Pour les troubles d'articulation mineurs, de type fonctionnel: (suite)

c) Motiver les enfants et une bonne relation thérapeute-enfant.
d) Préparer chaque groupe/enfants au placement phonétique suivant les problèmes rencontrés (exercices pour améliorer la motricité bucco-faciale, exercices pour le contrôle du souffle, exercices de discrimination auditive ou visuelle)
e) Faire le placement phonétique sur le premier phonème à ré-éduquer et suivre un processus de ré-éducation pour le phonème concerné (son-syllabes-mots, phrases, chaîne parlée).
f) Faire le placement phonétique sur chacun des autres phonèmes à ré-éduquer et suivre un processus de ré-éducation pour chacun des autres phonèmes concernés.

Pour les troubles autres:

a) Préparation des plans de ré-éducation et établissement du mode d'intervention approprié.
b) Référence à d'autres spécialistes si nécessaire.
c) Rencontre avec les parents.
d) Rencontre avec les jardinières et professeurs.
e) Interventions immédiates ou envisagées à plus tard.

Pédagogique:

Quant au titulaire et professeur en dénombrement flottant, l'accent sera placé sur les activités de groupe avec période spécifique pour les enfants pouvant éprouver des problèmes d'articulation de type fonctionnel et non organique.

H) Assiette-horaire.

Répartition du temps passé en ré-éducation, en dénombrement flottant et enseignement académique.

Age	Enseignement	Spécialité	Dén. flottant	Ré-éducation	Total
4 ans	605 min./sem.	90 min./sem.		30 min./sem.	725 min./sem.
5 ans	605 min./sem.	90 min./sem.		30 min./sem.	725 min./sem.
6 ans	790 min./sem.	135 min./sem.	435 min./sem.	90 min./sem.	1450 min./sem.

4.2 Objectifs précis du projet.

Comme le projet de cette année est la poursuite de celui de 79-80 lequel avait comme objectif d'identifier et corriger les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique chez les enfants de 4-5-6 ans, cette année nous conserverons le même objectif général mais nous y apporterons quelques précisions et des ajouts.

En effet, nous identifierons tous les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et il y aura interventions auprès des enfants manifestant de tels troubles sauf ceux ayant des problèmes de zézaiement et zézaiement inconstant.

4.2 Objectifs précis du projet (suite)

De plus, nous identifierons et ferons de la ré-éducation auprès de cinq(5) enfants de six(6) ans manifestant des troubles d'articulation mineurs de type organique et cinq (5) enfants présentant un retard de langage et/ou parole.

Enfin nous étudierons le cheminement d'une quinzaine (15) d'enfants de six (6) ans ayant reçu de la ré-éducation en 79-80.

4.3 Hypothèses posées:

Nous croyons:

A) Diminuer les troubles de l'articulation mineurs de type fonctionnel chez les enfants de 4 - 5 - 6 ans en:
   1) Les identifiant le plus tôt possible;
   2) Fournissant des moyens concrets aux professeurs;
   3) Apportant des correctifs auprès des enfants eux-mêmes.

B) Diminuer les troubles d'articulation mineurs de type organique et les retards de langage et/ou parole chez les enfants de 5 - 6 ans en:
   1) Les identifiant le plus tôt possible;
   2) Apportant des correctifs auprès des enfants;
   3) Faisant les références appropriées.

4.4 Calendrier de la démarche expérimentale:

Etapes réalisées:

Septembre à janvier:

- Tenue de dossiers
- Rédaction de rapports d'évolution des cas du projet-pilote 79-80 et d'autres cas.
- Préparation d'une grille de dépistage à l'usage du professeur titulaire (Annexe"D")
- Dépistage par les professeurs (107 enfants)
- Dépistage par l'orthophoniste (224 enfants/846 enfants vus) (Résultats et analyse en annexe "A").
- Evaluation des troubles de parole et langage par examen orthophonique:
  a) Troubles d'articulation
  b) retards de parole et/ou langage
  c) troubles autres, (bégaiement, troubles de la voix, etc...)
- Sélection:
  a) des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique (101)
  b) des troubles d'articulation mineurs de type organique (5)
  c) Troubles autres,(bégaiement, troubles de la voix,etc...)
- Ré-évaluation des enfants ayant eu de la ré-éducation en 79-80 (Résultats et analyse en annexe "B")
- Préparation de dossiers
- Construction et révision du matériel pour la ré-éducation (Phonème "s") avec commentaires (Annexe "C"). (Phonème "s-z")

4.4 Calendrier de la démarche expérimentale: (suite)

Février à Août:

- Ré-éducation auprès des enfants
- Support accordé aux professeurs
- Ré-évaluation des enfants pour cueillette des données
- Analyse des données
- Rédaction du rapport au M.E.Q.
- Rédaction de rapports d'évolution des cas du projet-pilote 80-81 et d'autres cas et tenue de doss'ers.

4.5 Les instruments de recherche pour évaluation du modèle (Annexe I à IX)

A) PRESENTATION DES RESULTATS

Aux tableaux I et II, pages 24 et 26 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des difficultés d'articulation de type fonctionnel mais non organique (Substitutions).

Aux tableaux III à XII pages 28à 48 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des difficultés d'articulation de type fonctionnel mais non organique (Distorsions ou déformations).

Aux tableaux XIII à XVII pages 49à 58 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des difficultés d'articulation de type organique.

Au tableau XVIII page 60 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des retards de la parole et du langage.

Au tableau XIX page 62 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel dans une école où il n'y eut aucune intervention spécifique.

Au tableau XX et XXI pages 64et 66 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dont la ré-éducation s'est faite avec la présence des parents.

Au tableau XXII page 68 nous observerons les résultats obtenus à un examen orthophonique par des enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dont la ré-éducation s'est faite sans la présence des parents.

Au tableau XXIII et XXIV pages 70 et 72 nous comparerons les résultats de deux sous-groupes d'enfants dont la ré-éducation s'est faite: l'un des sous-groupes en présence des parents et l'autre

Au tableau XXV page 74 nous observerons le cheminement des 18 enfants faisant partie du projet 79-80.

B) SIGNIFICATION DES RENVOIS:

SX_1: signifie le sexe de l'enfant

G = garçon
F = fille

AG_2: signifie le groupe-âge de l'enfant

4 = 4 ans
5 = 5 ans
6 = 6 ans

D_3: Groupe de difficultés rencontrées dans les troubles de l'articulation de type fonctionnel:

S = Substitution
D = Distorsion

Groupe des difficultés rencontrées dans les troubles de l'articulation de type organique:

O = Organique

Groupe des difficultés rencontrées dans les troubles du langage et/ou de la parole:

R = Retard

Groupe des difficultés rencontrées dans les troubles de la fluence du langage:

B = Bégaiement

SIGNIFICATION DES REMVOIS (SUITE):

l_4: Sous-groupe dans les troubles d'articulation de type fonctionnel.

S_1: Zézaiement (s/ch et z/je ou ze plus faiblesse s)

S_2: Zézaiement inconstant.

D_1: Faiblesse s ou s-z ou faiblesse inconstante s ou s-z.

D_2: s-z interdental (sigmatisme interdental).

D_3: s-z interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales)

D_4: s-z, ch-je interdental

D_5: s-z, ch-je interdental

D_6: s-z, ch-je interdental plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales).

D_7: s-z, ch-je interdental plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales)

D_8: s ou s-z interdental inconstant

D_9: ch-je interdental

D_{10}: s-z, ch-je interdental avec ch et je inconstants ou faibles.

SIGNIFICATION DES RENVOIS (SUITE)

Sous-groupe dans les troubles d'articulation de type organique

O_1: faiblesse s-z, ch-je et malocclusion dentaire et suçage de pouce.

O_2: s-z interdental et frein de langue trop court et malocclusion dentaire.

O_3: s-z, T-D-N interdental et malocclusion dentaire et suçage de pouce.

O_4: s-z, ch-je interdental et malocclusion dentaire.

O_5: s-z, t-d interdental et perte auditive.

Sous-groupe dans les troubles du langage et/ou de la parole:

R_1: retard de la parole

R_2: retard de la parole et du langage

SIGNIFICATION DES RENVOIS (SUITE)

Sous-groupe dans les troubles d'articulation de type organique

O_1: faiblesse s-z, ch-je et malocclusion dentaire et suçage de pouce.

O_2: s-z interdental et frein de langue trop court et malocclusion dentaire.

O_3: s-z, T-D-N interdental et malocclusion dentaire et suçage de pouce.

O_4: s-z, ch-je interdental et malocclusion dentaire.

O_5: s-z, t-d interdental et perte auditive.

Sous-groupe dans les troubles du langage et/ou de la parole:

R_1: retard de la parole

R_2: retard de la parole et du langage

SIGNIFICATION DES RENVOIS (suite):

PAR: signifie parents

V: l'orthophoniste a fixé un rendez-vous aux parents pour les rencontrer.

N_5: signifie le nombre de fois que les parents sont venus à l'école pour rencontre avec l'orthophoniste.

M_6: signifie le nombre de minutes totales que les parents ont passé pour rencontre avec l'orthophoniste.

Orth: signifie orthophoniste

V: l'orthophoniste est intervenue auprès de cet enfant.

Prof: signifie professeur (aide-pédagogique).

V: l'aide-pédagogique est intervenue auprès de cet enfant.

N_5: signifie le nombre de fois que l'orthophoniste ou l'aide-pédagogique est intervenue auprès de l'élève.

M_6: signifie le nombre de minutes totales que l'orthophoniste ou l'aide-pédagoqique est intervenue auprès de cet enfant.

A_7: signifie dépistage de l'audition par le Département de Santé Communautaire.

N =normal
N_1=appareillé avec prothèse auditive
N_2=normal présentement; aurait déjà eu des troubles
R =référé
R_1=anormal référé
R_2=anormal, cérumen, otite.

SIGNIFICATION DES RENVOIS (SUITE)

U_8: ordre de difficulté lors des interventions par l'orthophoniste ou l'aide-pédagogique:

A = facile

B' ou B - = moyen

C = difficile

Y_9: évaluation par l'orthophoniste:

Y_0: évaluation initiale

Y_1: première ré-évaluation

Y_2: deuxième ré-évaluation

Y_3: troisième

S: résultats pour le phonème S lors de l'évaluation par l'orthophoniste. (Voir description des étapes de rééducation pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ou organique)

Z: résultats pour le phonème Z lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

CH: résultats pour le phonème CH lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

JE: résultats pour le phonème JE lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

T: résultats pour le phonème T lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

D: résultats pour le phonème D lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

SIGNIFICATION DES RENVOIS (suite)

N: résultats pour le phonème N lors de l'évaluation ou réévaluation par l'orthophoniste.

ART_{10}: résultats quantifiés en nombre d'erreurs au test d'articulation des phonèmes français. (Voir description d'un indice de progrès (PRO_{13}) en rapport avec les retards de parole et/ou langage).

- : signifie qu'il y a erreur

STI_{11}: résultats quantifiés au test d'articulation et de parole pour enfants qui constituent une épreuve de stimulation.
(Voir description d'un indice de progrès (PRO_{13}) en rapport avec les retards de parole et/ou langage)

- : signifie qu'il y a erreur

GRA_{12}: indice de gravité en nombre d'erreurs (Voir description d'un indice de progrès (PRO_{13}) en rapport avec les retards de parole et/ou langage).

- : signifie qu'il y a erreur

PRO_{13}: indice de progrès accompli (Voir description d'un indice de progrès (PRO_{13}) en rapport avec les retards de parole et/ou langage, annexe XIII).

C)

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S-Z	CH-JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	S-Z	YO CH-JE	T	D
30	F	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1		7 7											
41	G	6	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_3		7 7									0	0	
52	G	6	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_3		3 4									4.2	4.1	
58	G	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N		Y_3		6.2 6.2											
63	G	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1		2.2 2.6									0	0	
73	F	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1		0 0									0	0	
76	F	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	R_1	-	Y_1		6.3 6.2									0	0	
99	G	5	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1		3.8 4									0	0	

TABLEAU I: Représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 8 enfants (3 filles, 5 garçons) ayant des difficultés de zézaiement (s/ch et z) je ou ze plus faiblesse z

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que 8 enfants (5 garçons, 3 filles) éprouvent des difficultés de zézaiement (s/ch et z) je ou ze plus faiblesse z dont 6 de 5 ans.
2. Qu'aucune intervention n'a été faite.
3. Que 3 enfants faisaient partie du projet 79-80 (Rf. à Y_3).
4. Qu'un enfant a une audition anormale.
5. Que 7 enfants sur 8 ont fait des progrès.
6. Qu'un seul enfant n'a fait aucun progrès.

CONCLUSION:

La majorité (6 p/r 7) des enfants présentant des difficultés de zézaiement (s/ch et z) je ou ze plus faiblesse z progressent sans intervention.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	Y_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
3	F	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			6.7	6.7										0	0			inc
5	F	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			6.8	6.8										0	0			inc
27	G	5	S	S_2	V	1	30	-	-	-	-	N	-	Y_1			1.9	5										0	0			inc
28	F	5	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			2.5	3.7										0	0			inc
35	F	5	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			2.7	2.8										0	0			inc
54	G	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			7	7										0	0			inc
61	G	5	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			7	7								0	0					inc
66	F	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	R_1	-	Y_1			7	7										0	0			inc
94	F	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N		Y_1			7	6.9										0	0			inc.
64	F	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			6.5	6.5										0	0			inc

TABLEAU II:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 10 enfants (7 filles, 3 garçons) ayant des difficultés S_2 (zézaiement inconstant).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 7 filles par rapport à 3 garçons.
2. Qu'un seul parent a été rencontré pendant 30 m nutes.
3. Qu'il n'y eut aucune intervention spécifique auprès des enfants.
4. Qu'il y a 4 enfants de 5 ans.
5. Qu'un enfant avait une audition anormale.
6. Que tous les enfants ont fait des progrès dont 7 ont réussi à maîtriser les différentes étapes de ré-éducation sans intervention.
7. Que les enfants de 5 ans (3 sur 4) ne parviennent à franchir que les premières étapes de ré-éducation.

CONCLUSION:

1. Il y a plus de filles qui éprouvent des difficultés de substitution (zézaiement inconstan
2. L'ensemble des enfants ayant des difficultés de substitution (zézaiement inconstant) surmontent leur difficulté sans intervention.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	S	Z	CH	Yo JE	T	D	N
32	F	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0					inc
34	F	6	D	D_1	-	-	-	-	-	2	40	N	-	Y_1	6.8	6.8										0	0					inc
43	F	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	6.8	6.8										0	0					inc
62	G	5	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0					inc
83	G	5	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	2.9	3.3										0	0					inc
89	G	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.5	4.6										0	0					inc
93	G	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N_2	-	Y_3	0	0										0	0					
97	F	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.1	0										0	0					faib s-z

TABLEAU III:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 8 enfants (4 garçons, 4 filles) ayant une faiblesse avec les phonèmes "s-z" ou faiblesse inconstante avec ces mêmes phonèmes (D).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 4 garçons et 4 filles.
2. Qu'un seul enfant a reçu plus d'une intervention (2).
3. 3 enfants sur 8 n'ont fait aucun progrès.
4. 3 enfants sur 5 ayant fait des progrès ont réussi à parvenir à l'étape supérieure à 4.0.
5. 4 enfants sur 8 éprouvent des difficultés avec le phonème "z".

CONCLUSION:

Les enfants éprouvant des difficultés de distorsions (D) (faiblesse "s-z ou faiblesse inconstante "s-z") sont plus lents à surmonter leur problème s'ils ne reçoivent aucune intervention.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D
4	G	6	D	D_2	V	1	5	-	V	43	615	N-N	A	Y_3	7	7										6.5	6.5				
7	G	6	D	D_2	V	1	5	-	V	37	555	N-N	CB+	Y_3	5.5	5.5										1.7	1.7				
8	F	6	D	D_2	V	-	-	-	V	45	645	N	B-	Y_1	3.6	3.4										0	0				
9	G	5	D	D_2	V	1	45	-	V	38	570	R_1	CB+	Y_1	3.4	3.1										0	0				
10	G	5	D	D_2	V	1	45	-	V	39	585	N	B-	Y_1	2.6	3.4										0	0				
16	F	6	D	D_2	V	1	45	-	V	12	165	N-N	A	Y_3	7	7										1.8	3				
18	F	6	D	D_2	V	-	-	-	V	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
19	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
20	G	5	D	D_2	V	1	45	V	-	6	165	N	B+	Y_1	4.7	5.1										0	0				
21	F	5	D	D_2	V	1	45	V	-	6	165	N	A	Y_1	5.7	5.8										0	0				
22	G	5	D	D_2	V	1	45	V	-	7	195	N	C	Y_1	1.9	1.9										0	0				
23	G	5	D	D_2	V	1	45	V	-	6	180	N	B-	Y_1	3.8	3.6										0	0				
25	G	5	D	D_2	V	1	45	V	-	7	210	N	B	Y_1	5	4.4										0	0				
26	F	5	D	D_2	V	1	45	V	-	7	210	N	A	Y_1	6	6										0	0				
29	F	5	D	D_2	V	1	30	-	V	8	160	N	C	Y_1	2.4	2.2										0	0				
38	G	5	D	D_2	V	1	30	-	V	11	220	N-N	B+	Y_3	5.8	5.6										2.9	2				
39	F	6	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
40	G	6	D	D_2	V	1	30	-	V	9	190	N-N	B+	Y_3	6.8	6.8										6.5	6.5				
42	G	6	D	D_2	V	1	30	-	V	9	190	N-N	A	Y_3	7	7										6.5	6.5				
44	F	6	D	D_2	V	1	30	-	V	10	195	N	A	Y_1	6.9	7										0	0				
45	F	6	D	D_2	V	1	30	-	V	13	390	N	A	Y_1	4.7	4.3										0	0				
46	F	6	D	D_2	V	-	-	-	V	13	390	N	A	Y_1	4.2	3.9										0	0				
49	G	4	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
51	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
55	F	6	D	D_2	V	1	30	-	-	-	-	N-N		Y_1	7	7										2.2	2.2				
57	F	6	D	D_2	V	1	30	V	-	5	165	N-N	B+	Y_3	6.8	6.8										6.5	6.5				
59	G	5	D	D_2	V	1	30	V	-	7	215	N	B-	Y_1	4.6	4.3										0	0				
60	F	5	D	D_2	V	1	30	V	-	7	215	N	A	Y_1	5.8	6										0	0				
65	F	6	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N-N	-	Y_3	5.1	5.3										2.5	2.5				
67	G	6	D	D_2	V	1	15	V	-	9	250	N	B+	Y_1	6	5.9										0	0				
69	G	5	D	D_2	V	1	30	V	-	6	120	N-N	B+	Y_3	5.9	5.8										2.0	2.5				
70	G	5	D	D_2	-	-	-	V	-	7	205	N	B-	Y_1	4.6	4										0	0				
71	G	5	D	D_2	-	-	-	V	-	7	205	N	C	Y_1	3.6	3.5										0	0				
72	G	5	D	D_2	-	-	-	V	-	5	145	N	B+	Y_1	3.3	3										0	0				
74	F	5	D	D_2	V	1	30	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				
77	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0										0	0				

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
80	F	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4	4.3									0	0					
84	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	2.7	3									0	0					
91	F	6	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N-N	-	Y_3	6.8	6.8									6.8	6.8					
92	G	6	D	D_2	-	-	-	V	-	6	185	N	A	Y_1	5.8	5.8									0	0					
96	G	6	D	D_2	-	-	-	V	-	7	215	N	A	Y_1	5.9	5.9									0	0					
100	G	5	D	D_2	V	1	30	V	-	6	180	N	A	Y_1	5.5	5.3									0	0					
101	G	5	D	D_2	V	1	30	V	V	6	180	N	B-	Y_1	4.9	4.7									0	0					
103	F	4	D	D_2	V	-	-	V	-	5	150	N	B+	Y_1	4.7	4.5									0	0					
105	G	4	D	D_2	V	1	30	V	-	5	150	N	A	Y_1	5.5	4.6									0	0					
108	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0									0	0					
109	G	5	D	D_2	V	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	3.1	0									0	0					
110	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	3.8	1.9									0	0					

TABLEAU IV:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 48 enfants (30 garçons, 18 filles) ayant des difficultés avec le "s-z" interdental (D_2).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 30 garçons par rapport à 18 filles.
2. Qu'il y a 11 enfants qui ont eu plus d'une évaluation.
3. Qu'il y a 14 enfants n'ayant eu aucune intervention spécifique.
4. Qu'il y a 7 enfants sur 14 qui n'ont réalisé aucun progrès pendant la période de ré-éducation.
5. Les enfants ayant eu plus de 11 interventions ne réussissent pas mieux à franchir les étapes de ré-éducation que ceux ayant eu 9 à 11 interventions (Comparaison entre les enfants 4-7-8-9-10-12-45-46 avec les enfants 38-40-42-44-67).
6. Les enfants ayant eu moins de 9 interventions réussissent plus difficilement à franchir les étapes de ré-éducation.
7. En général, l'audiogramme est normal (1 seul cas référé).
8. 13 enfants sur 48 sont considérés comme des cas faciles pour la ré-éducation.
9. 32 parents ont été contactés à au moins 1 reprise.
10. Tous les enfants faisant partie du projet en 79-80 font des progrès dans la maîtrise des étapes de ré-éducation.

CONCLUSION:

Les enfants (surtout des garçons) qui présentent des difficultés avec le "s-z" interdental ont besoin de 9 à 11 interventions afin de parvenir aux étapes supérieures de ré-éducation. Lorsqu'il n'y a aucune intervention on remarque qu'il y a peu ou très peu de progrès observé.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
2	F	6	D	D_3	V	1	45	-	V	45	645	N	A	Y_1	5.7	5.7			4.3	6						0	0			0	0

TABLEAU V:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par l'enfant ayant des difficultés avec le "s-z" interdental plus T-D-N (une ou plusieurs consonnes de ces apico-dentales).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il n'y a qu'un seul enfant dans cette catégorie.
2. Que seul le professeur est intervenu 45 fois.
3. Que l'enfant a réussi à parvenir à des étapes supérieures de ré-éducation sur les différents phonèmes où il éprouvait des difficultés.

CONCLUSION:

Les difficultés avec le "s-z" interdental plus T.D.N. nécessitent un certain nombre d'interventions. Toutefois, la quantité d'interventions qu'il y eut dans le cas présent peut être douteuse quant à son efficacité et son sérieux.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
12	F	6	D	D_4	V	1	45	-	V	15	275	N	B-	Y_1	6.3	6.3	6.3	6.3							0	0	0	0			
13	G	6	D	D_4	-	-	-	-	V	16	280	N-N	C	Y_3	4.5	5.5	6.5	6.5				Ce cas aurait avantage à recevoir des interventions sur une plus longue période.			1.5	2.5	1.8	1.8			
36	G	5	D	D_4	V	1	30	-	V	4	80	N	-	Y_1	-	-	-	-				Déménagé - absences			0	0	0	0			
47	F	6	D	D_4	V	1	30	-	V	13	390	N	B-	Y_1	0	0	4.2	5.5							0	0	0	0			
56	G	6	D	D_4	V	1	30	V	-	5	165	N-N	B+	Y_3	6.9	6.9	7	7							6.5	6.5	6.5	6.5			

TABLEAU VI:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 5 enfants (3garçons, 2 filles) ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 5 enfants (3 garçons, 2 filles).
2. Que 4 parents sur 5 ont été contactés à une reprise.
3. Que l'orthophoniste est intervenue auprès d'un enfant.
4. Que le professeur est intervenu auprès de 4 enfants.
5. Que le nombre moyen d'intervention par enfant est supérieur à 10.
6. Que le niveau de difficulté dans la ré-éducation est moyen.
7. Que deux enfants ont eu plus d'une évaluation.
8. Que les deux enfants ont fait des progrès importants suite à la ré-éducation.
9. Que tous les enfants ont fait des progrès sur les phonèmes "ch-je".
10. Que 3 enfants sur 4 ont fait des progrès importants sur les phonèmes "ch-je" suite à la ré-éducation.

CONCLUSION:

1. Les enfants ayant des difficultés d'articulation sur les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals ont besoin d'un certain nombre d'interventions. Le nombre et la durée restent à déterminer.
2. Suite aux interventions, les enfants semblent maîtriser d'abord les phonèmes "ch-je" avant de réussir à surmonter les difficultés sur les phonèmes "s-z".

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D
11	G	5	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0	3.5	3.5	(aucune intervention due à son horaire p.m.											
48	G	4	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0	0	0												
50	G	5	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	R	-	Y_1	0	0	7	7												
90	G	6	D	D_5	-	-	-	V	-	-	-	N-N	-	Y_3	3.7	4.6	6.5	6.2							4.5	2.5	2.5	2.5		
102	G	5	D	D_5	V	1	30	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.7	4.7	5.5	5.4							0	0	0	0		
104	F	4	D	D_5	V	1	30	V	-	7	210	N	B-	Y_1	4.9	4.8	0	0							0	0	0	0		
107	G	5	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	0	0	5.3	5.1							0	0	0	0		

TABLEAU VII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 7 enfants (6 garçons, 1 fille) ayant des difficultés avec les phonèmes s-z, ch-je interdentals (D_5).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 6 garçons par rapport à une seule fille.
2. Qu'il n'y a qu'un enfant de 6 ans par rapport à 6 de 4 et 5 ans.
3. Qu'il n'y a qu'un seul enfant qui a reçu des interventions (7).
4. Qu'il y a un seul enfant qui a eu plus d'une évaluation.
5. Qu'il y a 4 enfants sur 7 ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" qui n'ont fait aucun progrès sans intervention.
6. Qu'il y a 2 enfants sur 7 ayant des difficultés avec les phonèmes "ch-je" qui n'ont fait aucun progrès.
7. Qu'un enfant sur 7 a fait des progrès sur les phonèmes "s-z" avant d'en faire sur le "ch-je", c'est celle auprès duquel on est intervenu.
8. Qu'un enfant a réussi à parvenir à l'étape de maîtrise des phonèmes "ch-je" sans intervention.

CONCLUSION:

A) Les enfants éprouvent des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" semblent d'abord faire des progrès dans la maîtrise des phonèmes "ch-je" avant d'en faire sur les phonèmes "s-z".

B) Ce sont les garçons qui maîtrisent plus difficilement les phonèmes s-z, ch-je.

C) Serait-ce parce que se sont des garçons ayant des troubles avec les phonèmes s-z, ch-je ou parce que se sont des enfants de 4 et 5 ans ou tout simplement la nature des difficultés qui nous font se poser des questions sur le relativisme des interventions? (comparaison entre les sujets 104 avec 50-90-102)

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
1	G	6	D	D_6	V	1	45	-	V	46	660	R_1	A	Y_1	6.1	6	7	7	7							0	0	0	0	0		
33	F	6	D	D_6	V	1	30	-	V	8	160	R_2	B+	Y_1	4.7	4.3	2.4	2.3	5	4.9						0	0	0	0	0		

TABLEAU VIII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il n'y a que 2 enfants (1 garçon et 1 fille).
2. Que les parents ont été reçus à une reprise au moins.
3. Que les professeurs sont intervenus auprès des 2 enfants.
4. Que l'enfant ayant reçu le plus d'interventions a fait plus de progrès sur tous les phonèmes.
5. Que les deux enfants ont fait l'objet d'examen et/ou de traitement chez un spécialiste (A_7).

CONCLUSION:

Les enfants éprouvant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N nécessitent des interventions. Le nombre et la durée restent à déterminer.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
68	G	6	D	D_7	V	1	15	V	-	9	255	N-N	B+	Y_3	6.1	5.9	4.1	6	6	6	7					0	0	4.3	4.5	3.5	4.4	7
75	G	5	D	D_7	-	-	-	-	-	-	-	R N	-	Y_3	7	7	4.6	4.8	7	7	7					7	7	3.9	3.9	4.5	4.5	7

TABLEAU IX:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N (une ou plusieurs de ces apico-dentales).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il n'y a que 2 garçons.

2. Qu'il n'y a qu'un seul enfant qui a reçu des interventions.

3. Que les 2 enfants ont eu plus d'une évaluation par l'orthophoniste.

4. Que l'enfant n'ayant reçu aucune intervention a fait un progrès plus marqué que celui ayant eu des interventions. Toutefois, il faut noter que celui qui n'a reçu aucune intervention maîtrisait déjà les phonèmes "s-z" lors de l'avant dernière évaluation.

5. Que les apico-dentales T-D-N sont maîtrisées plus facilement que les phonèmes "s-z", "ch-je".

CONCLUSION:

Il est plus facile de maîtriser les apico-dentales T-D-N que les phonèmes "s-z", "ch-je".

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N	
14	F	6	D	D_8	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	3.9	3.9										0	0					inc
17	G	6	D	D_8	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.6	5.3										0	0					inc
85	F	5	D	D_8	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.6	3.7										0	0					inc
98	G	4	D	D_8	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1	4.4	4.1										0	0					inc

TABLEAU X:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 4 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes s ou s-z interdentals inconstants (D_8).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 4 enfants (2 garçons, 2 filles).
2. Qu'aucun enfant n'a reçu d'intervention.
3. Que tous les enfants sont parvenus à des étapes moyennes de la ré-éducation.

CONCLUSION:

Les enfants éprouvant des difficultés avec les phonèmes s ou s-z interdentals inconstants réussissent à surmonter leurs difficultés sans intervention.(Petit échantillonnage)

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
6	G	6	D	D_9	V	1	45	-	V	45	645	N	A	Y_1			6	6										0	0			
37	F	5	D	D_9	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			0	0()	dent.imp. et intervention remise à plus tard.									0	0			
53	F	6	D	D_9	-	-	-	-	-	-	-	N	-	Y_1			0	0										0	0			

TABLEAU XI:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes ch-je interdentals.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 3 enfants (2 filles par rapport à un garçon).
2. Qu'un seul enfant a reçu des interventions.
3. Que le seul enfant auprès duquel le professeur est intervenu a réussi à faire des progrès importants.
4. Que les deux autres n'ont fait aucun progrès sans intervention.

CONCLUSION:

Les enfants ayant des difficultés avec les phonèmes ch-je interdentals ont besoin d'un certain nombre d'interventions afin de maîtriser les premières étapes de ré-éducation. Le nombre et la durée des interventions restent à déterminer.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
79	F	5	D	D_{10}	V	1	30	V	-	7	215	N	B+	Y_1	5.1	4.9	4.9	6.5							0	0	0	0			inc
82	G	5	D	D_{10}	V	1	30	V	-	8	245	N	A	Y_1	6.3	6.3	6	6.1							0	0	0	0			inc
86	F	5	D	D_{10}	V	1	30	V	-	8	245	N	A	Y_1	6.1	6.1	7	7							0	0	0	0			inc

TABLEAU XII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals avec ch et je inconstants ou faibles.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 3 enfants (1 garçon, 2 filles) de 5 ans.
2. Que les parents ont été contactés à au moins une reprise.
3. Que seul l'orthophoniste est intervenue en moyenne 7.6 fois par enfant.
4. Que ce sont 3 cas considérés comme facile dans l'ordre de difficulté lors des interventions.
5. Que tous les enfants sont parvenus à des étapes supérieures dans la ré-éducation.

CONCLUSION:

Les enfants éprouvant des difficultés avec les phonèmes "s-z,"ch-je" interdentals avec "ch" et "je" inconstants ou faibles ont besoin de recevoir un certain nombre d'interventions pour surmonter leur difficulté. Le nombre d'interventions pourrait se situer autour de 10 et la durée d'environ 300 minutes.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	L_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
88	G	6	0	0_1	V	2	40	V	-	0	0	N	-	Y_1	0	0	0	0								0	0	0	0			

TABLEAU XIII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 1 enfant ayant des troubles d'articulation de type organique (faiblesse "s-z", "ch-je" et malocclusion dentaire et suçage de pouce).

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que c'est un garçon de 6 ans.
2. Que les parents ont été contactés à 2 reprises.
3. Que seule l'orthophoniste est intervenue pour référence chez l'orthodontiste.
4. Que l'enfant n'a fait aucun progrès.

CONCLUSION:

Les enfants ayant des troubles d'articulation de type organique tel que faiblesse "s-z", "ch-je" et malocclusion dentaire et suçage de pouce ont besoin d'un certain nombre d'interventions. Le nombre et la durée restent à déterminer suite au traitement chez l'orthodontiste.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Yo Z	Yo CH	Yo JE	Yo T	Yo D	Yo N
31	G	6	0	0_2	V	1	30	V	-	-	-	N	-	Y_1	0	0									0	0					

TABLEAU XIV:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals avec frein de la langue trop court et malocclusion dentaire.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que c'est un garçon de 6 ans.
2. Que les parents ont été contactés à une reprise.
3. Que seule l'orthophoniste est intervenue pour faire la référence chez l'orthodontiste.
4. Que l'enfant n'a fait aucun progrès.

CONCLUSION:

Les enfants ayant des troubles d'articulation de type organique tel que des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et frein de la langue trop court et malocclusion dentaire ont besoin de recevoir un certain nombre d'interventions. Le nombre et la durée restent à déterminer suite au traitement chez l'orthodontiste.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
87	F	6	0	0_3	V	2	40	V	-	-	20	N	-	Y_1	0	0			0	0	0					0	0			0	0	0

TABLEAU XV:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", T-D-N inter-dentals et malocclusion dentaire et suçage de pouce.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que c'est une fille de 6 ans.
2. Que les parents ont été contactés à 2 reprises.
3. Que seul l'orthophoniste est intervenue une fois.
4. Que l'enfant n'a fait aucun progrès.

CONCLUSION:

Besoin d'interventions. Nombre et durée restent à déterminer suite au traitement chez l'orthodontiste.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
15	G	6	0	0_4	V	2	35	V	-	1	10	N	-	Y_1	0	0	0	0								0	0	0	0			

TABLEAU XVI:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z","ch-je" interdentals et malocclusion dentaire.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que c'est un garçon de 6 ans.
2. Que les parents ont été contactés à 2 reprises.
3. Que seul l'orthophoniste est intervenue 1 fois.
4. Que l'enfant n'a fait aucun progrès.

CONCLUSION:

Besoin d'interventions. Mais le nombre et la durée restent à déterminer suite au traitement chez l'orthodontiste.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13	Yo S	Z	CH	JE	T	D	N
95	F	6	0	0_5	-	-	-	V	-	5	150	RN	C	Y_3	6.3	6.3			6.3	6.3						6	5.5			6	6	

TABLEAU XVII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", T-D interdentals et perte auditive.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que c'est une fille de 6 ans.
2. Que les parents n'ont pas été contactés.
3. Que seul l'orthophoniste est intervenue à 5 reprises.
4. Que l'enfant a fait l'objet de plus d'une évaluation.
5. Que lors de l'évaluation initiale, l'enfant maîtrisait déjà la majorité des étapes de ré-éducation.
6. Que l'enfant a fait un progrès mineur pendant la période de ré-éducation.

CONCLUSION:

Besoin d'interventions. Progrès plus lent dû aux difficultés.
Le nombre et la durée des interventions restent à déterminer.

CONCLUSION SUR LES TROUBLES D'ARTICULATION MINEURS DE TYPE ORGANIQUE:

Ce sont vraiment des cas particuliers nécessitant l'intervention des spécialistes (orthodontiste, oto-rhino-laryngologiste, orthophoniste) et la collaboration étroite des parents. Les résultats de la correction et de la thérapie pour les cas de malocclusion dentaire varient d'un cas à l'autre et sont souvent dépendants de la collaboration et la motivation des parents.

Le temps et la durée des interventions varient également d'un cas à l'autre. Cette catégorie d'enfants peut recevoir des services dans le milieu scolaire mais en très petit nombre vu la quantité et la diversité des autres troubles.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	ART 10	STI 11	GRA 12	PRO 13
24	G	5	R	R_1	V	3	90	V	-	7	210	N	A	Yo	-25	-33	-58	
														Y_1	-2	-5	-7	51
78	F	5	RD	R_1D_1	V	6	180	V	-	7	210	N_1	B +	Yo	-14	-18	-32	
														Y_1	-9	-14	-25	7
81	F	5	R	R_1	V	2	30	V	-	6	145	N	B +	Yo	-32	-38	-70	
														Y_1	-9	-12	-21	49
106	G	5	RB	R_2B	V	1	45	V	-	6	190	N	B +	Yo	-24	-33	-57	
														Y_1	-14	-19	-33	24
111	G	5	RB	R_2B	V	1	45	V	-	6	180	N	B-	Yo	-33	-42	-75	
														Y_1	-29	-33	-62	13

TABLEAU XVIII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 5 enfants ayant des retards de la parole et du langage.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que ce sont 5 enfants de 5 ans (3 garçons, 2 filles).
2. Que tous les parents ont été contactés au moins une fois pour fins de références.
3. Que seul l'orthophoniste est intervenue dans tous les cas pour une moyenne de près de 7 interventions.
4. Que tous les enfants ont fait des progrès au cours de cette période de ré-éducation.

CONCLUSION:

Tous les cas ayant des retards de parole et/ou de langage nécessitent l'intervention de spécialistes ainsi qu'une bonne collaboration des parents. Le temps et la durée des interventions varient d'un cas à l'autre. Ce genre de cas peut être travaillé dans un milieu scolaire mais en très petit nombre vu la quantité et la diversité des autres troubles.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
48	G	4	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	N	Y_1	-	0	0	0	0			
49	G	4	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	Y_1	-	0	0					
50	G	5	D	D_5	-	-	-	-	-	-	-	R	Y_1	-	0	0	7	7			
51	G	5	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N	Y_1	-	0	0					
52	G	6	S	S_2	-	-	-	-	-	-	-	N	Y_1	-			3	4			
53	F	6	D	D_9	-	-	-	-	-	-	-	N	Y_1	-			0	0			

TABLEAU XIX:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 6 enfants ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dans une école où il n'y eut aucune intervention spécifique.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 1 enfant qui fait du zézaiement inconstant et qui est parvenu à maîtriser les premières étapes de ré-éducation sans intervention.
2. Qu'il y a 2 enfants qui ont de la difficulté avec les phonèmes "s-z" interdentals et qui n'ont fait aucun progrès sans intervention.
3. Qu'il y a 2 enfants qui ont de la difficulté avec les phonèmes "s-z", ch-je interdentals. L'un a réussi à maîtriser les différentes étapes de ré-éducation avec les phonèmes ch-je mais aucun progrès n'est remarqué sur les phonèmes "s-z".
4. Qu'il y a un enfant qui a de la difficulté avec les phonèmes ch-je interdentals et qui n'a fait aucun progrès sans intervention.

CONCLUSION:

Les enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals, "s-z", "ch-je" interdentals et ch-je interdental ont besoin d'un certain nombre d'interventions pour réussir à surmonter leur problème. Seuls ceux qui font du zézaiement inconstant peuvent maîtriser les principales étapes de ré-éducation sans intervention.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
104	F	4	D	D_5	V	2	60	V	7	210	N	Y_1	B-	4.9	4.8	0	0			
105	G	4	D	D_2	V	2	60	V	5	150	N	Y_1	A	5.5	4.6					

TABLEAU XX:

Ce tableau représente les résultats obtenus par 3 enfants à un examen orthophonique ayant des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dont la ré-éducation s'est faite en présence des parents.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 1 enfant ayant des difficultés avec les phonèmes s-z interdentals qui a réussi à parvenir à des étapes supérieures de la ré-éducation avec 5 interventions.
2. Qu'un enfant ayant des difficultés avec les phonèmes s-z, ch-je interdentals a réussi à parvenir à des étapes supérieures de la ré-éducation.
3. Que les 2 enfants de 4 ans ont réussi à parvenir à des étapes supérieures de ré-éducation.

CONCLUSION:

Que ce soit des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals ou "s-z", "ch-je" interdentals les enfants de 4 ans réussissent à maîtriser leurs difficultés plus rapidement avec la présence des parents. (5 et 7 interventions)

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
79	F	5	D	D_{10}	V	4	120	V	7	215	N	Y_1	B+	5.1	4.9	4.9	6.5			
82	G	5	D	D_{10}	V	6	180	V	8	245	N	Y_1	A	6.3	6.3	6	6.1			
86	F	5	D	D_{10}	V	1	30	V	8	245	N	Y_1	A	6.1	6.1	7	7			

TABLEAU XXI:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des troubles d'articulation mineurs avec ré-éducation en présence des parents.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que ce sont 3 enfants de 5 ans ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles.

2. Que la présence des parents a été régulière dans la ré-éducation.

3. Que les 3 enfants ont réussi à parvenir à des étapes supérieures de la ré-éducation.

CONCLUSION:

La présence des parents lors des interventions semble activer la ré-éducation chez les enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
70	G	5	D	D_2	-	-	-	V	7	205	N	Y_1	B-	4.6	4					
71	G	5	D	D_2	-	-	-	V	7	205	N	Y_1	C	3.6	3.5					
72	G	5	D	D_2	-	-	-	V	5	145	N	Y_1	B+	3.3	3					

TABLEAU XXII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 3 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals dont la ré-éducation s'est faite en groupe mais sans la présence des parents.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que ce sont 3 enfants de 5 ans (garçons) ayant des difficultés avec les phonèmes s-z interdentals.
2. Que seul l'orthophoniste est intervenue dans la ré-éducation.
3. Que les 3 enfants sont parvenus à des étapes moyennes de la ré-éducation.

CONCLUSION:

Les enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals semblent progresser un peu plus lentement dans la ré-éducation sans la présence des parents.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
67	G	6	D	D_2	V	6	180	V	9	250	N	Y_1	B	6	5.9					
68	G	6	D	D_{10}	V	6	185	V	9	255	N	Y_3	B	6.1	5.9	4.1	6			

TABLEAU XXIII:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles dont la ré-éducation s'est faite en présence des parents.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que ce sont 2 garçons de 6 ans.
2. Que la présence des parents a été régulière lors des interventions pour la ré-éducation.
3. Que les 2 enfants sont parvenus aux étapes supérieures de ré-éducation.

CONCLUSION:

La présence des parents lors des interventions n'est pas positivement concluante lorsque des enfants de 6 ans ont des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles (RF. au tableau XXIV)

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	N_5	M_6	A_7	Y_8	U_9	S	Z	CH	JE	T	D	N
92	G	6	D	D_2	-	-	-	V	6	185	N	Y_1	A	5.8	5.8					
96	G	6	D	D_2	-	-	-	V	7	215	N	Y_1	A	5.9	5.9					

TABLEAU XXIV:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 2 enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals et "s-z", "ch-je" interdentals avec ch-je inconstants ou faibles dont le ré-éducation s'est faite en présence des parents.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Que ce sont 2 garçons de 6 ans.
2. Que seul l'orthophoniste est intervenue dans la ré-éducation (6.5 fois).
3. Que les 2 enfants sont parvenus à des étapes supérieures dans la ré-éducation.

CONCLUSION:

L'intervention de l'orthophoniste peut être suffisante dans les cas d'enfants de 6 ans ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals.

NO	SX_1	AG_2	D_3	I_4	PAR	N_5	M_6	ORT	PROF	N_5	M_6	A_7	U_8	Y_9	S	Z	CH	JE	T	D	N	Prof. N_5 total	Orth. M_6 total	Y_2 S	Z	CH	JE	T	D	N
40	G	6	D	D_2	V	1	30	-	V	9	190	N-N	B+	Y_3	6.8	6.8						22	531	6.5	6.5			4.5	4.5	2
38	G	5	D	D_2	V	1	30	-	V	11	220	N-N	B+	Y_3	5.8	5.8						14	310	2.9	2					
42	G	6	D	D_2	V	1	30	-	V	9	190	N-N	A	Y_3	7	7						14	305	6.5	6.5					
90	G	6	D	D_5	-	-	-	V	-	-	-	N-N	-	Y_3	3.7	4.6	6.5	6.2				1	30	4.5	2.5	2.5	2.5			
91	F	6	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N-N	-	Y_3	6.8	6.8						15	420	6.8	6.8					
69	G	5	D	D_2	V	1	30	V	-	6	120	N-N	B+	Y_3	5.9	5.8						8	140	2	2.5					
95	F	6	D	O_5	-	-	-	-	-	5	150	RN	C	Y_3	6.3	6.3			6.3	6.3		20	575	6	5.5			6	6	
93	G	6	D	D_1	-	-	-	-	-	-	-	RN_2	-	Y_3	0	0						0	0	0	0					
4	G	6	D	D_2	V	1	5	-	V	43	615	N-N	A	Y_3	7	7						47	750	6.5	6.5					
7	G	6	D	D_2	V	1	5	-	V	37	555	N-N	CB+	Y_3	5.5	5.5						40	665	1.7	1.7					
65	F	6	D	D_2	-	-	-	-	-	-	-	N-N	-	Y_3	5.1	5.3						-	-	1.5	1.5					
68	G	6	D	D_7	V	1	15	V	-	9	255	N-N	B+	Y_3	6.1	5.9	4.1	6	6	6	7	8	240	0	0	4.5	4.5			
13	G	6	D	D_4	V	-	-	-	V	16	280	N-N	C	Y_3	4.5	5.5	6.5	6.5				20	345	1.5	2.5	1.8	1.8			
16	F	6	D	D_2	V	1	45	-	V	12	165	N-N	A	Y_3	7	7						16	205	1.8	3					
52	G	6	S	S_1	-	-	-	-	-	-	-	N-N	-	Y_3			3	4				0	0			3.5	4			
55	F	6	D	D_2	V	1	30	-	-	-	-	N-N	-	Y_3	7	7						0	0	0	0					
56	G	6	D	D_4	V	1	30	V	-	5	165	N-N	B+	Y_3	6.9	6.9	7	7				9	270	6.5	6.5	6.5	6.5			
57	F	6	D	D_2	V	1	30	V	-	5	165	N-N	B+	Y_3	6.8	6.8						9	275	6.5	6.5					

TABLEAU XXV:

Ce tableau représente les résultats obtenus à un examen orthophonique par 18 enfants faisant partie du projet-pilote en 79-80.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons dans ce tableau:

1. Qu'il y a 12 garçons par rapport à 6 filles.
2. Que la majorité des parents ont été contactés à une reprise (12 parents sur 18).
3. Que les professeurs sont intervenus dans 7 cas sur 18.
4. Que l'orthophoniste est intervenue dans 12 cas sur 18 dont les 7 cas dans lesquels sont intervenus les professeurs.
5. Que 4 cas n'ont reçu aucune intervention pendant ces 2 années.
6. Qu'en Y_2, soit la 2e évaluation:
   a) 3 cas n'avaient pas réussi à franchir la première étape de ré-éducation des phonèmes "s-z".
   b) 11 cas n'avaient pas réussi à maîtriser correctement les premières étapes de ré-éducation.
   c) 7 cas avaient réussi à parvenir à des étapes supérieures de ré-éducation.
7. Qu'en Y_3 soit la 3e évaluation:
   a) 1 cas n'a fait aucun progrès, il n'y eut toutefois aucune intervention.
   b) 16 cas sur 18 sont parvenus aux étapes supérieures de ré-éducation
8. Que sur les 4 cas n'ayant reçu aucune intervention, un cas sur 4 a fait du progrès (no.65).
9. Que le nombre total d'interventions est très variable d'un cas à l'autre (1 à 47). Toutefois si on extrait les 2 cas où il y eut sur-utilisation des interventions, nous pourrions peut-être avancer (en considérant les résultats en Y_2 et Y_3) que la moyenne d'interventions se situerait autour de 12 pour les différents cas de distorsions.

CONCLUSION:

Les différents cas de distorsions exigent un nombre d'interventions pouvant se situer autour de 12 (à raison de 20 à 30 minutes par intervention).

La ré-éducation est plus efficace lorsqu'elle s'étend sur une période de 2 ans plutôt que de donner une quantité plus nombreuse d'interventions la même année.

Quant aux conclusions que l'on retrouve en appendice B. nous observons à nouveau que:

1. Les enfants éprouvant des difficultés avec les phonèmes"ch-je"peuvent surmonter les premières étapes dans leur milieu naturel sans intervention mais à un moment donné, ils ne progressent plus s'ils ne reçoivent pas de support.
2. Les enfants éprouvant des difficultés avec les phonèmes "s-z" ne progressent pas sans intervention.
3. Pour surmonter les premières étapes de ré-éducation des différents troubles de distorsions, 5 interventions sont nécessaires alors que pour maîtriser les dernières étapes le nombre d'interventions se situe aux environs de 12.

En somme, les conclusions de l'évaluation de novembre 1980 sur les enfants faisant partie de la recherche 1979-80 et 1980-81, se précisent et s'accentuent davantage.

DISCUSSION DES RESULTATS:

Parmi les troubles de langage observés, les troubles d'articulation de type fonctionnel mais non organique sont les plus nombreux, soit 56%. Ce qui représente une diminution de 14% par rapport à l'échantillonnage de 79-80.

De ces troubles de l'articulation mineurs de type fonctionnel la ré-éducation des enfants ayant des difficultés avec les phonèmes "s-z" interdentals (catégorie distorsion) demeure la catégorie la plus importante puisque l'on retrouve 47% des enfants dans ce sous-groupe (Rf. tableau IV).

Certains sous-groupes de difficultés semblent ne plus être caractéristiques des garçons ou des filles; en effet, les faiblesses "s" ou "s-z", ainsi que les phonèmes "s-z", "ch-je" interdentals plus T-D-N ne sont plus caractéristiques des filles. Il en est de même pour les garçons quant au zézaiement (s/ch et ze/je ou ze plus faiblesse s).

Il reste toutefois une catégorie de difficultés qui semblent caractériser les garçons. Cette catégorie se retrouve dans les projets 79-80 et 80-81 et c'est celle des "s-z", "ch-je" interdentals (RF. tableau VII).

Il est évident qu'il faut considérer le nombre d'enfants faisant partie de l'échantillonnage dans chacune de ces catégories. C'est probablement la raison principale pour laquelle certaines catégories ont été éliminées comme étant la caractéristique des filles ou des garçons. Il m'en reste donc qu'une seule dans la recherche 79-80 et 80-81 pour les garçons.

Tout ceci nous oblige a être prudent pour avancer que l'une ou l'autre des catégories peut-être la caractéristique des garçons ou des filles. Seul un échantillonnage plus important pourrait nous éclairer davantage.

Pour la ré-éducation, certaines difficultés se résorbent avec le temps sans intervention ou avec un minimum d'interventions: C'est le cas pour les enfants faisant du zézaiement (tableau I) du zézaiement inconstant (tableau II). Cette catégorie, suite aux observations faites lors du projet 79-80 a été laissée volontairement sans intervention en 80-81 afin de découvrir une constante entre les deux (2) projets. Cette constante à savoir que les difficultés se résorbent par elles-mêmes avec le temps ne s'observe cependant pas comme dans le projet 79-80, avec les cas de zézaiement inconstant plus faiblesse "s" ou "s-z", d'inconstance s-z, ch-je et les apico-dentales t-d-n. Ceci est sans doute relié au faible échantillonnage dans le projet 79-80 pour ces sous-groupes. Il est à remarquer toutefois que les apico-dentales t-d-n se résorbent plus facilement que les autres phonèmes en particulier "s-z" avec ou sans intervention(s) (Tableau VIII et IX et tableau II annexe B).

Nous pouvons donc conclure, avec le nombre de sujets faisant partie des projets 79-80 et 80-81, que les enfants éprouvant des difficultés de zézaiement et zézaiement inconstant réussissent à surmonter leur difficulté sans intervention ou avec un minimum d'intervention(s).

Quant aux difficultés d'articulation de type fonctionnel mais non organique: confusions "ch-je", "s-z" interdental, "s-z" interdental plus t-d-n, "s-z", ch-je interdental, "s-z,"ch-je", "s-z", "ch-je" plus t-d-n et "s-z","ch-je" plus t-d-n et faiblesse d'articulation, elles exigent entre 9 à 12 interventions (à raison de 20 à 30 minutes par intervention). (Tableau IV, IX, XII, XV). Toutefois il reste difficile à préciser davantage le nombre et la durée des interventions pour certains sous-groupes de difficultés (Tableau V, VI, VIII, XI).

Pour les troubles d'articulation mineurs de type organique et les retards de langage et de la parole, ils exigent l'intervention de spécialistes et de toute(s) personne(s) vivant quotidiennement auprès des enfants (Parents - professeurs).

La présence et la collaboration des parents et le regroupement des enfants ayant des difficultés semblables semblent augmenter l'efficacité des interventions et en diminuer le nombre (Tableau XX, XXI).

Bien entendu le nombre de présences et la qualité de la collaboration sont toujours relatives mais importantes dans la différence de l'efficacité. Là-dessus il faudrait davantage systématiser et contrôler cette forme de procéder.

L'approche en groupe avec la présence des parents pour la ré-éducation devrait être une pratique plus courante et mieux structurée.

5.0 IMPACT SOCIAL:

Le projet 80-81 a été véritablement un projet du milieu où les personnes concernées (directeurs d'école, professeurs, aides-pédagogiques, parents et responsable en enfance inadaptée) ont contribué activement à sa bonne marche. Toutes les écoles sauf une y étaient impliquées et la présence de l'orthophoniste était une réalité dans l'école.

Les professeurs qui y participaient pour une deuxième année étaient vraiment mieux préparés et plus précis dans leurs interrogations face à la ré-éducation.

Les parents qui participaient à la ré-éducation sont enchantés de la formule, mais la disponibilité est toujours en cause. Cependant ceux qui sont rencontrés pour une prise de conscience des difficultés ou conseils qui leurs sont donnés favorisent ce travail en milieu scolaire plutôt qu'en clinique.

6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1 CONCLUSION DE LA RECHERCHE:

Suite aux observations, hypothèses ou conclusions du projet 79-80, le projet 80-81 se voulait être véritablement une continuité.

En effet, la majeure partie du travail de défrichement avait été exécuté; modalités du dépistage, sensibilisation des professeurs et parents, construction de matériel pour la ré-éducation, préparation d'une échelle d'évaluation et d'une grille d'observation, formes de support à accorder aux professeurs, ré-éducation en sous-groupe, bref une structure de base était mise en place.

Cette année, il fallait vérifier en quelques sortes si les instruments fonctionnaient bien.

Nous avons donc observé:

1. Que le dépistage fait par les professeurs ayant reçu une certaine sensibilisation n'était fiable qu'à 50%. Ce pourcentage étant à peu près identique à celui des professeurs qui n'avaient reçu aucune sensibilisation spécifique.
2. Que la grille d'observation à l'intention des professeurs peut aider efficacement en autant que l'enseignant concerné est motivé à la compléter entièrement dans l'objectif poursuivi.

3. Que le support accordé aux professeurs était efficace surtout en période de ré-éducation avec l'enfant. D'ailleurs l'orthophoniste se servait de cette période pour corriger l'approche,au besoin ajouter des éléments pour une meilleure efficacité et leur fournir des éléments théoriques et pratiques. Ce support est plus"rentable" lorsqu'il est accordé aux aides-pédagogiques.

4. Que la présence des parents activait le processus de ré-éducation (collaboration plus active et continue). Ce procédé est à privilégier aux simples rencontres de sensi-Lilisation et/ou de prise de conscience.

5. Que les étapes de ré-éducation pouvaient être suivies de façon progressive.

6. Que le matériel pour la ré-éducation s'est avéré très utile pour aider les professeurs et/ou parents dans leur travail.

7. Que les troubles d'articulation mineurs de type organique et les retards de la parole et du langage nécessitaient l'intervention de plusieurs spécialistes et une thérapie à long terme ce qui est difficilement réalisable dans le milieu scolaire.

8. Que parmi les troubles de l'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique, les difficultés de zézaiement et zézaiement inconstant ainsi que les difficultés avec les phonèmes T-D-N se résorbaient avec le temps sans intervention.

9. Que les autres troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique nécessitent en moyenne 10 interventions (entre 9 et 12) à raison de 20 à 30 minutes par intervention pour que les enfants parviennent aux étapes supérieures de ré-éducation.

10. Que l'évaluation de départ "Yo" étant pour l'ensemble des enfants située à zéro "0", il est difficile de pouvoir déterminer le progrès réel des enfants ou encore l'efficacité réelle des interventions.

Conséquemment à toutes ces observations colligées sur une période de deux ans nous croyons qu'il est possible de diminuer les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel chez les enfants de 4-5 et 6 ans dans le milieu scolaire. Pour y arriver, les modalités d'utilisation des ressources humaines et matérielles peuvent être déterminées à partir de la clientèle d'une ou des commissions scolaires et des aides-pédagogiques oeuvrant dans le milieu.

6.2 COMMENTAIRES SUR LE PROJET:

Le projet de langage pour les années 79-80, 80-81 à la Commission scolaire de Jonquière s'avère véritablement un projet d'exécutant. Beaucoup d'approches ont été expérimentées (Dépistage, ré-éducation de groupe, présence des parents lors de la ré-éducation, support aux professeurs, étapes de ré-éducation, évaluation quantitative, questionnaires aux parents et aux professeurs, sessions de sensibilisation (parents et professeurs), groupes contrôles, groupes expérimentaux, présence d'une spécialité du langage dans le milieu, développement de matériels de ré-éducation d'une grille d'observation, etc...). Avec tout ce matériel, ces observations cumulatives et certaines conclusions, le projet se transforme progressivement en moyens plus précis pour aborder les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel. Malgré tous ces moyens placés à la disposition du milieu immédiat ou de d'autres milieux il est important d'avoir un "moteur" pour en assurer l'animation, le support et la revision constante des techniques.

Il faut cependant noter l'importance de quantifier le travail, les observations et l'efficacité des techniques afin de découvrir de nouvelles avenues, d'améliorer le matériel et ainsi avoir un impact vivant et progressif.

Il est réaliste de penser corriger les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel et non organique dans un milieu scolaire en autant qu'un travail de base soit accompli et qu'un spécialiste puisse y faire l'animation et le support nécessaire. Les formes d'animation et de support peuvent être variables mais l'intervention d'un spécialiste est essentielle.

ANNEXE A.

RESULTATS ET ANALYSE DU DEPISTAGE PAR LES PROFESSEURS ET L'ORTHOPHONISTE

1. Résultats du dépistage:

Orth.		Professeurs sensibilisés		Orth.		Professeurs non sensibilisés	
Dépistés	aucune évaluation	Dépistés	Omis	Dépistés	aucune évaluation	Dépistés	Omis
69	10	41	38	126	5	53	78
N = 79				N = 131			

Tableau représentant le dépistage fait par les professeurs et orthophoniste .

2. Analyse des résultats:

Nous observons chez les professeurs ayant reçu une sensibilisation que:

1. seulement 41 cas p/r à 79 ont été dépistés par les professeurs (soit 51%).
2. parmi ces 41 cas, 10 enfants ont été identifiés comme troubles d'articulation alors que l'orthophoniste n'a rien observé (soit 13%).
3. 38 élèves sur 79 n'ont pas été identifiés par les professeurs (soit 49%).

Chez les professeurs n'ayant reçu aucune sensibilisation, nous observons que:

1. 53 cas p/r à 131 ont été dépistés par les professeurs(soit 41%).
2. Parmi ces 53 cas, 5 enfants ont été identifiés comme troubles d'articulation alors que l'orthophoniste n'a rien observé (soit 4%).
3. 78 élèves sur 131 n'ont reçu aucune identification de la part du professeur (soit 59%).

3. Conclusion:

Malgré la sensibilisation et la feuille repère qu'ont pu recevoir les professeurs pour le dépistage, il y a environ 50% des chances pour que les élèves soient dépistés correctement. Il semble cependant que la sensibilisation amène les professeurs à être plus conscients de l'existence des troubles de la parole et/ou langage mais aussi incertains puisque le pourcentage d'erreurs de ceux qui ont reçu une certaine préparation est identique 49 + 13 = 62% par rapport 59 + 4 = 63%. Cette observation viendrait confirmer certaines recherches américaines en ce domaine. (Cf. ci-après document en rapport avec le dépistage)

4. Si on reporte le tableau ci-dessus en pourcentage nous aurions:

	Professeurs sensibilisés			Professeurs non sensibilisés		
Total cas dépistés	↓ 79	100%	13%	↓ 131	100%	4%
cas dépistés orth.	10 ↑ 69	87%	(100% des cas réels)	5 ↑ 126	96%	(100% des cas réels)
cas dépistés prof.	41	51%		53	41%	(42%)
cas omis par prof.	38	49%		78	59%	(58%)

Brève analyse:

1. Le % d'erreurs dans l'identification des troubles de langage est moins élevé chez les professeurs n'ayant reçu aucune sensibilisation 4% p/r à 13%.

2. Chez les professeurs sensibilisés, il y a 50% des chances que les élèves en difficultés puissent être identifiés.

3. Par contre, chez les professeurs non sensibilisés il existe un écart de 10% entre les cas dépistés et omis mais ce 10% est très fortement diminué par le % d'erreurs dans l'identification (cf. à 1% d'erreurs) ce qui place les professeurs non sensibilisés à un niveau équivalent à ceux qui ont été sensibilisés dans le dépistage des enfants pouvant éprouver un trouble de langage et/ou de la parole.

DOCUMENTATION EN RAPPORT AVEC LE DEPISTAGE

Le chapître 9 du Volume Clinical Speech in the Schools (1), apparaît important dans l'explication de l'efficacité du titulaire à dépister les cas de troubles de la parole et du langage dans sa classe.

Une étude menée en 1961 (2) à travers les Etats-Unis, a démontré que la technique de référence par le titulaire était la plus couramment utilisée, suivie de très près en second lieu, par la technique de dépistage par l'orthophoniste.

En 1956 Diehl et Stinnet ont investigué les habiletés de professeurs de deuxième année au Kentucky à identifier les problèmes de parole et langage chez les enfants. Basée sur une population de 3 200 enfants de deuxième année, l'expérience a démontré que les professeurs oubliaient deux enfants sur cinq ayant été jugés par deux orthophonistes comme ayant des problèmes de parole et langage. Même si les enfants avec problèmes sévères étaient plus souvent détectés que les enfants ayant des problèmes de degré moindre, deux enfants sur dix, avec problèmes sévères n'étaient pas détectés par les professeurs. Seulement, quatre enfants sur dix avec problèmes mineurs étaient identifiés et rapportés par les professeurs. Les résultats de cette étude démontrent que la technique de référence par les titulaires manque d'efficacité. Diehl et Stinnet ont supposé par la suite que l'efficacité de la technique de référence par le titulaire serait améliorée par un programme d'entraînement qui orienterait les professeurs.

Une série d'études suivirent en Pennsylvanie dans le Montgomery County qui démontrent des conclusions semblables dans l'habileté des professeurs à identifier des problèmes de parole et langage: ceux-ci ont dépisté 57% des étudiants présentant des problèmes moyens et 33.1% des étudiants présentant des problèmes légers. Par la suite, quatorze professeurs se portèrent volontaires pour suivre un entraînement de trois heures(deux fois une heure et demie). L'entraînement eut lieu une semaine avant la remise par les professeurs des noms des enfants présentant des problèmes. Le nombre d'étudiants référés par les professeurs entraînés était proportionnellement plus grand que le nombre d'étudiants référés par des professeurs non entraînés; autrement dit, l'efficacité de la technique de référence par le titulaire entraîné est moins efficace encore que celle du titulaire non entraîné, puisque plus de fausses références sont faites.

La plupart des autorités américaines en orthophonie scolaire (Ainsworth, 1948, Johnson,1956, Van Hattum,1958, Van Riper,1954) sont en accord avec l'utilisation de la technique de dépistage par l'orthophoniste.

TV/dmc

(1) Van Hattum, Rolland J. Clinical Speech in the Schools. Charles C. Thomas Ed. Illinois 8th Ed. 1978.

(2) Roe, V., Hanley, C., Crotty, C., Mayper, L. Public school speech and hearing services, clinical practice: Diagnosis and measurement. Journal of Speech and Hearing Disorders. Monograph supplement. 8:50-58, June 1961.

ANNEXE B

RESULTATS ET ANALYSE DES ENFANTS FAISANT
PARTIE DU PROJET 79-80 ET 80-81

NO	AGE	Réévaluation 6/80				Réévaluation 11/80					
		S	Z	CH	JE	S	Z	CH	JE	N_5	M_6
	6	0	0			0	0	.		0	0
	6	0	0	.3	.3	0	0	4.5	4.5	0	0
	6			0	0		.	3.5	4	0	0

TABLEAU I:

Comparaison des résultats d'évaluation à un examen orthophonique obtenus par 3 enfants éprouvant des difficultés d'articulation mais n'ayant reçu aucune stimulation particulière (évaluation 6/80 et 11/80).

ANALYSE DES RESULTATS:

1. Deux enfants sur trois éprouvent des difficultés d'articulation "s-z".
2. Deux enfants sur trois éprouvent des difficultés d'articulation "ch-je".
3. Les 2 enfants ayant des difficultés d'articulation "s-z" n'ont fait aucun progrès sans intervention.
4. Deux enfants sur trois ont fait des progrès importants pendant la période de 5 mois même s'ils n'ont reçu aucune stimulation spécifique.

CONCLUSION:

Dans le cadre de la recherche les enfants éprouvant des difficultés d'articulation "ch-je" peuvent progresser dans leur milieu naturel "école-milieu" sans intervention. Par contre les deux enfants éprouvant des difficultés d'articulation avec les "s-z" ne progressent pas s'il n'y a pas d'intervention.

SEXE	AGE	Réévaluation 6/80								Réévaluation 11/80								N_5	M_6
		A		B		C				A		B		C					
		S	Z	CH	JE	T	D	N	L	S	Z	CH	JE	T	D	N	L		
G	5	2.9	2.9			3	3	0		2.9	2							4	120
G	5	2.5	2.5			5		5		2	2.5							3	50
G	6	3	3			3	3	0		6.5	6.5			4.5	4.5	2		14	371
G	6	4.9	4.9							6.5	6.5							6	145
G	6	1	1	1	1					4.5	2.5	2.5	2.5					1	30
F	6	6.6	6.6							6.8	6.8							15	420
F	6	6.6	6.4			6.5	6.5			6	5.5			6	6			15	425
G	6	3.9	4.3							6.5	6.5							5	140
G	6	3.5	3.5							1.7	1.7							4	115
G	6	2.5	2.5	2.5	2.5					1.5	2.5	1.8	1.8					4	65
F	6	1.8	1.8			2		2	2	7	7			7		7	7	4	60
F	6	2.5	3							1.8	3							5	80
F	6	0	0							0	0							1	30
F	6	0	0							0	0							1	30
G	6	4.9	4.9	4.9	4.9					6.5	6.5	6.5	6.5					5	135
F	6	5.3	5.3							6.5	6.5							5	140
		3.2	3.3	2.8	2.8	4.1	4.2	1.8	2	4.2	4.1	3.6	3.6	5.8	5.2	4.5	7	5.8	147.2

TABLEAU II:

Résultats obtenus par 16 enfants au cours de 2 évaluations à un intervalle de 6 mois.

ANALYSE DES RESULTATS:

Nous observons:

1. Qu'il y a 9 garçons et 7 filles.
2. Qu'il y a 2 enfants de 5 ans.
3. Que les 16 enfants éprouvent des troubles d'articulation "s-z".
4. Que 3 enfants éprouvent des troubles d'articulation "ch-je" à la 1ère et 2e évaluation.
5. Que 5 enfants éprouvent des troubles d'articulation T-D-N à la 1ère évaluation alors que nous n'en observons que 3 à la 2e évaluation. Par conséquent, 2 enfants ont réussi à progresser suffisamment pendant cette période de 6 mois sans intervention.
6. Que les 2 enfants de 5 ans éprouvant des troubles d'articulation T-D-N à la 1ère évaluation, n'éprouvent plus de difficulté après un laps de temps de 6 mois sans intervention particulière.
7. Que ces deux enfants de 5 ans éprouvant des troubles d'articulation "s-z" n'ont fait aucun progrès pendant cette même période de 6 mois sans intervention. Il y eut même une légère régression sur le phonème "z".
8. Que 3 enfants sur 16 ont fait de la régression sur les phonèmes "s-z" (no. 12 - 4 -28).
9. Que 3 enfants sur 16 n'ont fait aucun progrès sur les phonèmes "s-z" (no. 21-22-4).
10. Qu'un enfant sur 16 a réussi à surmonter ses difficultés pendant cette période de 6 mois sans intervention alors qu'il avait reçu 60 minutes de ré-éducation.

ANALYSE DES RESULTATS (SUITE):

11. Que les 6 enfants étant parvenu à l'étape 4 et plus progressent régulièrement et normalement vers la maîtrise des phonèmes concernés.

12. Que 7 enfants sur 8 ayant eu plus de 5 interventions réussissent à progresser par eux-mêmes.

13. Le seul enfant ayant des difficultés avec le phonème "L" a réussi à maîtriser ce problème pendant cette période de 6 mois sans intervention spéciale.

14. Que les moyennes obtenues après la 1ère évaluation ont toutes progresser à la 2e évaluation.

CONCLUSION:

1. Les enfants ayant des troubles d'articulation T.D.N.L. réussissent à surmonter leur difficulté avec le temps: soit que ces difficultés se résorbent complètement (2 enfants sur 5) ou progressent continuellement.
2. Les enfants ayant des problèmes avec les phonèmes "s-z" ont besoin d'un minimum d'interventions (5) pour surmonter les étapes de discrimination placement phonétique et syllabation (1-2-3).
3. Les enfants de 5 ans ayant des difficultés avec les phonèmes T.D.N surmontent leur difficulté sans intervention particulière. Cependant, ils ne font aucun progrès s'ils n'ont pas d'intervention lorsqu'ils manifestent des difficultés avec les phonèmes "s-z".

CONCLUSION (SUITE):

4. Les interventions sont nécessaires lorsque les enfants ont des difficultés avec les phonèmes "s-z" puisque 6 enfants sur 16 font de la régression ou ne progressent pas du tout s'ils ne reçoivent pas de ré-éducation.

5. Avec les différents phonèmes, les enfants étant parvenu à l'étape 4 et plus réussissent à progresser régulièrement vers la maîtrise des phonèmes concernés (6 enfants sur 6).

ANNEXE C: MATERIEL POUR LA RE-EDUCATION PHONEMES "s" et "s-z".

DEUXIEME VERSION

Cette deuxième version répond à un besoin de diversifier le matériel; celui-ci a été utilisé avec profit et intérêt dans le cas d'enfants nécessitant une revision pour ces phonèmes.

Le matériel a été diversifié en gardant son unité de concept. Par exemple, nous retrouvons les mêmes listes de mots à imager ou dessiner dans les espaces à cette fin, (par rapport à la première version), sauf que l'espace pour le son "S" est représenté par un cercle alors que l'espace pour le son "Z" est représenté par un carré. Chaque feuille peut paraître visuellement différente à l'enfant en raison d'une image centrale qui diffère de l'une à l'autre. Cette image représente un mot contenant le phonème dans la position à travailler.

TITRE: JE TE RACONTE MES DESSINS.

Cahier I: Avec mes amis la souris, le poussin et l'ours.

MATERIEL POUR LA REEDUCATION AU NIVEAU DE LA PHRASE, SUR LE PHONEME " S ", POUR LES TROUBLES D'ARTICULATION MINEURS DE TYPE FONCTIONNEL OU ORGANIQUE, EN RAPPORT AVEC PROJET-PILOTE EN ORTHOPHONIE A LA COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE, POUR L'ANNEE 1980-1981.

(Voir commentaires à la fin)

CONCEPTUALISATION:

Thérèse Vadeboncoeur, M.A.
Orthophoniste-audiologiste

PHRASES EN "S" INITIAL

(Pouvant être illustrées)

1. La souris est dans le soulier.

2. La souris est sur le sapin.

3. La souris rencontre un serpent.

PHRASES EN "S" INITIAL

(Pouvant être illustrées)

4. La souris rencontre une sauterelle.

5. La souris est dans la soupe.

6. La souris joue avec un cerf-volant.

PHRASES EN "S" INITIAL

(Pouvant être illustrées)

7. La souris voit une soucoupe volante.

8. La souris fait du ski.

9. La souris mange du spaghetti.

PHRASES EN "S" INITIAL

(Pouvant être illustrées)

10. La souris est dans le carré de sable.

11. La souris est dans le sac.

12. La souris regarde le soleil.

PHRASES AVEC "S" EN FINAL

(Phrases pouvant être illustrées)

1. L'ours se balance.

2. L'ours brosse ses dents.

3. L'ours prend l'autobus.

PHRASES AVEC "S" EN FINAL

(Phrases pouvant être illustrées)

4. L'ours fait une grimace.

5. L'ours pousse le carosse.

6. L'ours casse le pot de miel.

PHRASES AVEC "S" EN FINAL

(Phrases pouvant être illustrées)

7. L'ours salue la souris Mickey Mouse.

8. L'ours a une tasse sur la tête.

9. L'ours est dans la classe.

PHRASES AVEC "S" EN FINAL

(Phrases pouvant être illustrées)

10. L'ours fait de la danse.

11. L'ours fait de la course.

12. L'ours lance le ballon.

PHRASES AVEC "S" EN MEDIAN

(Phrases pouvant être illustrées)

1. Le poussin est sur le pinceau.

2. Le poussin est sur la balançoire.

3. Le poussin regarde le poisson dans l'aquarium.

PHRASES AVEC "S" EN MEDIAN

(Phrases pouvant être illustrées)

4. Le poussin rencontre un policier.

5. Le poussin rencontre un castor.

6. Le poussin monte l'escalier.

PHRASES AVEC "S" EN MEDIAN

(Phrases pouvant être illustrées)

7. Le poussin a mis un masque.

8. Le poussin a parlé à la sorcière.

9. Le poussin est à bicyclette.

PHRASES AVEC "S" EN MEDIAN

(Phrases pouvant être illustrées)

10. Le poussin est dans la poussette.

11. Le poussin goûte aux graines dans l'assiette.

12. Le poussin est habillé en astronaute.

. COMMENTAIRES EN RAPPORT AVEC LE MATERIEL

JE TE RACONTE MES DESSINS:

Cahier I: Avec mes amis la souris, le poussin et l'ours.

Ce matériel a été utilisé pour la rééducation au niveau de la phrase, sur le phonème "S", des troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ou organique.

Nous y retrouvons des phrases pouvant être illustrées et dont le phonème se trouve en position initiale, finale ou médiane.

Son utilisation permet d'associer la rééducation à une expérience plaisante et significative pour l'enfant. Ce cahier peut être apporté à domicile.

Il est à remarquer que le sujet de l'action demeure constant pour la position donnée, ce qui peut faciliter le passage de l'étape du mot à l'étape de la phrase et ce qui peut faciliter un début d'automatisme; le sujet de l'action pourra être un mot-clé.

Ce matériel pourra être aussi utilisé avec des retards de langage: même sujet + verbe + complément.

TITRE: JE TE MONTRE MES IMAGES.
Cahier 2: Serviette, tasse et pinceau.

MATERIEL SUR LES PHONEMES S-Z, DEUXIEME VERSION, POUR LA REEDUCATION AU NIVEAU DU MOT, DES TROUBLES D'ARTICULATION MINEURS DE TYPE FONCTIONNEL OU ORGANIQUE, EN RAPPORT AVEC UN PROJET-PILOTE EN ORTHOPHONIE A LA COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE POUR L'ANNEE 1980-1981.

(Voir commentaires à la fin)

CONCEPTUALISATION:

Thérèse Vadeboncoeur, M.A.
Orthophoniste-audiologiste.

REALISATION:

Gisèle Savard, Conseiller
à l'adaptation scolaire.

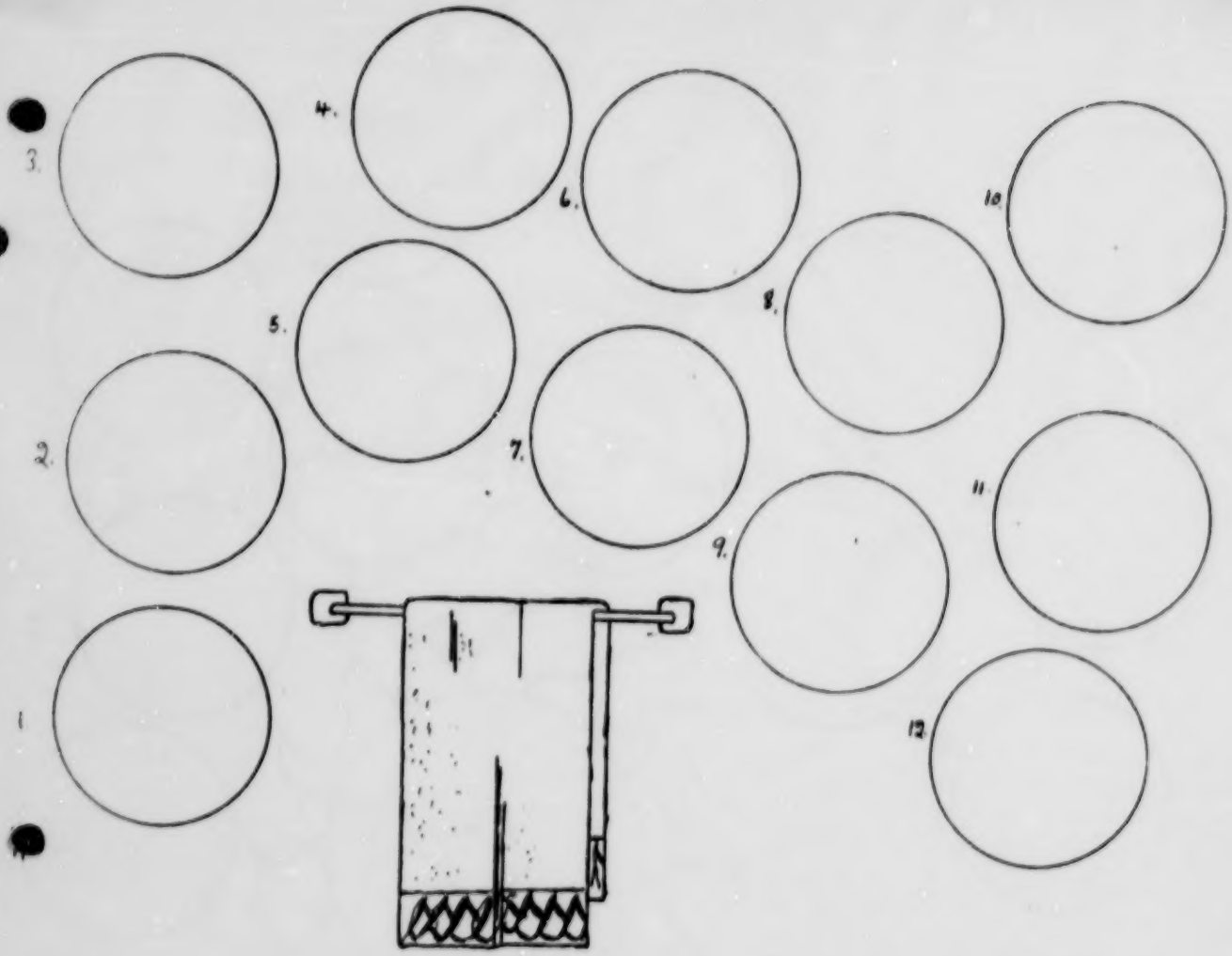

Colle des images ou bien
dessine-les dans les bulles
qui contiennent le son "S"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

S au début du mot #1

1. sac	5. sable	9. céleri
2. sapin	6. serpent	10. serrure
3. savon	7. serviette	11. sifflet
4. salière	8. cerf-volant	12. citron

Coller cette feuille et les suivantes dans un même cahier.

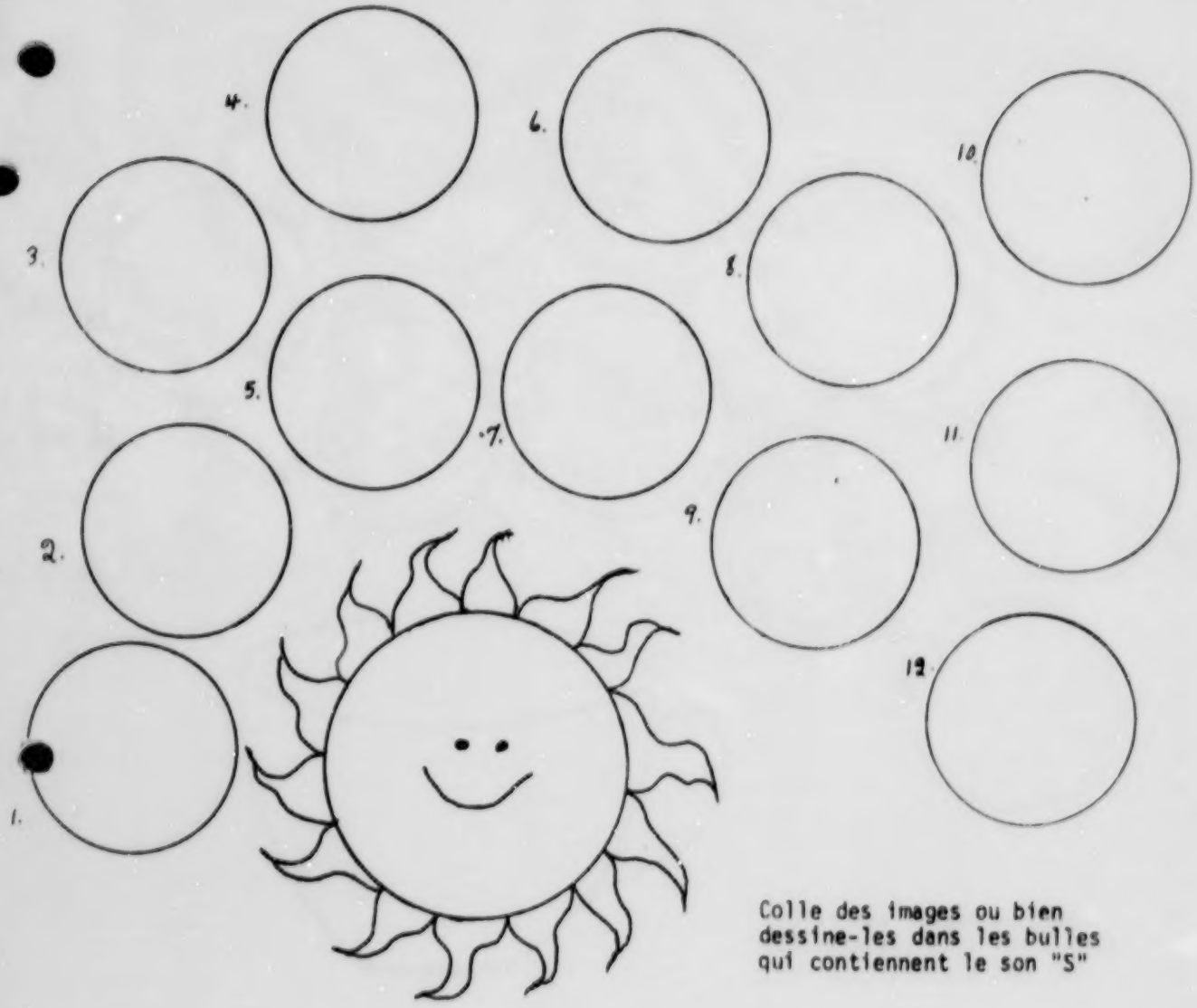

Colle des images ou bien dessine-les dans les bulles qui contiennent le son "S"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

S au début du mot #2

1. soleil	5. support	9 soucoupe volante
2 soldat	6. soupe	10 ceinture
3. sauterelle	7. souris	11 spaghetti
4. sofa	8. soulier	12 ski

Ne pas oublier de coller cette feuille et les suivantes dans un même cahier.

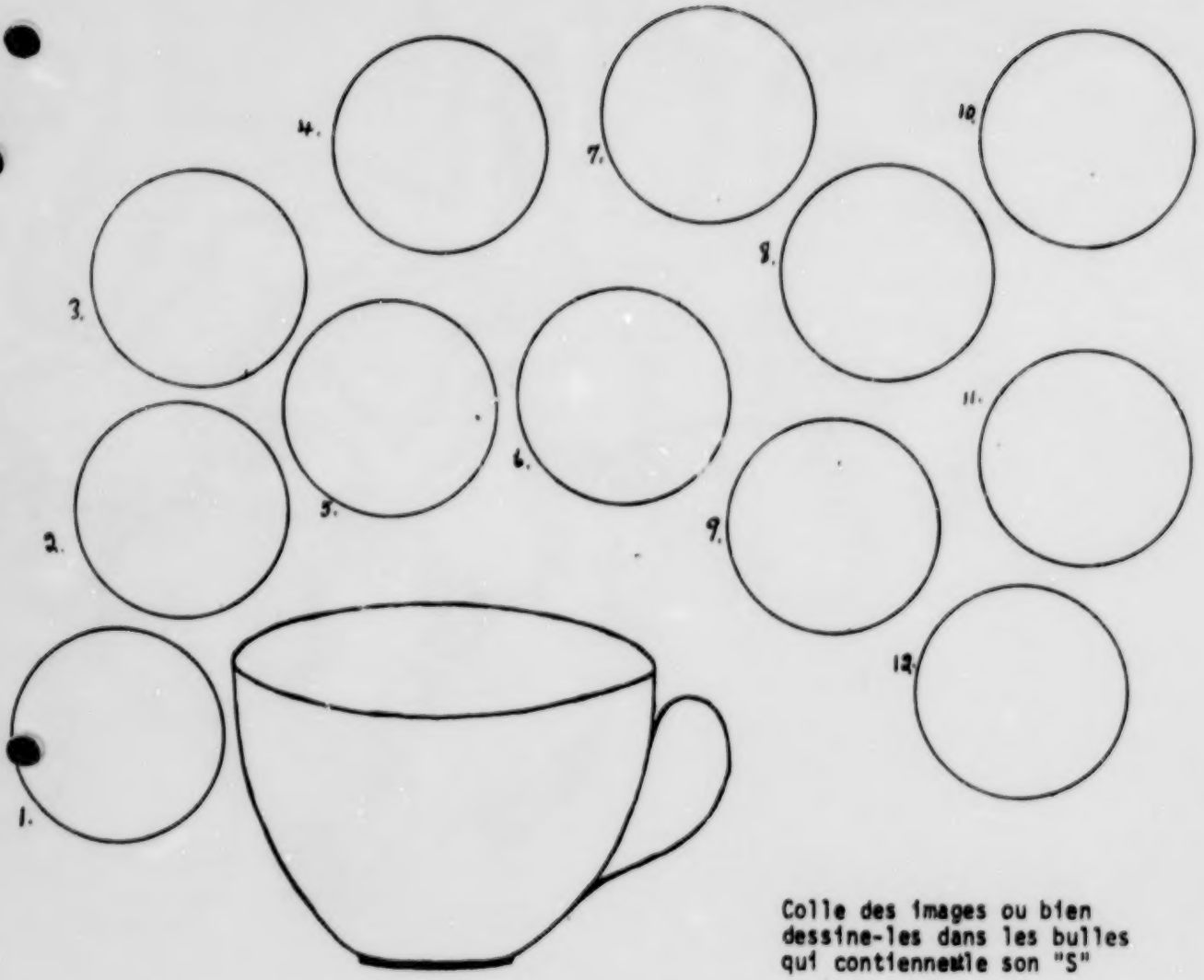

Colle des images ou bien
dessine-les dans les bulles
qui contiennent le son "S"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

S à la fin du mot

1. grimace
2. classe
3. tresse
4. police
5. vis
6. hélice
7. brosse
8. thermos
9. carosse
10. autobus
11. ours
12. pouce

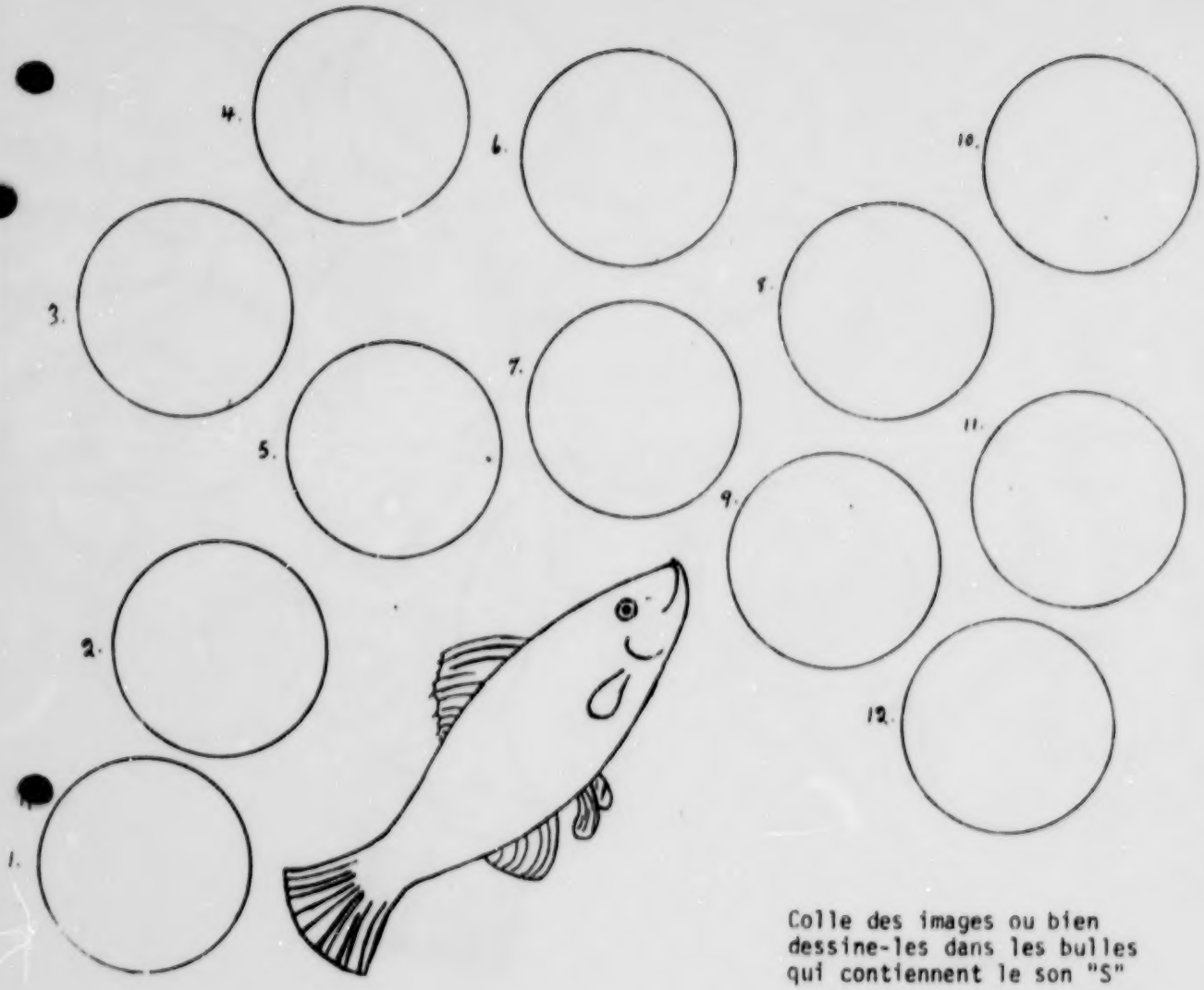

Colle des images ou bien
dessine-les dans les bulles
qui contiennent le son "S"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

S au milieu du mot # 1

1. assiette
2. aspirateur
3. balançoire
4. bicyclette
5. dessert
6. garçon
7. poisson
8. poussin
9. vaisselle
10. cerceau
11. saucisse
12. fer à repasser

Colle des images ou bien
dessine-les dans les bulles
qui contiennent le son "S"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

S au milieu du mot # 2

1. pinçeau
2. casquette
3. castor
4. disque
5. professeur
6. escalier
7. glissoire
8. masque
9. médecin
10. suçon
11. vaisseau spatial
12. monstre extra-terrestre

1.

2.

4.

3.

Colle des images ou bien dessine-les dans les carrés qui contiennent le son " Z ".

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

Z au début du mot

1 zèbre 2. zoo 3. zéro 4 zig-zag

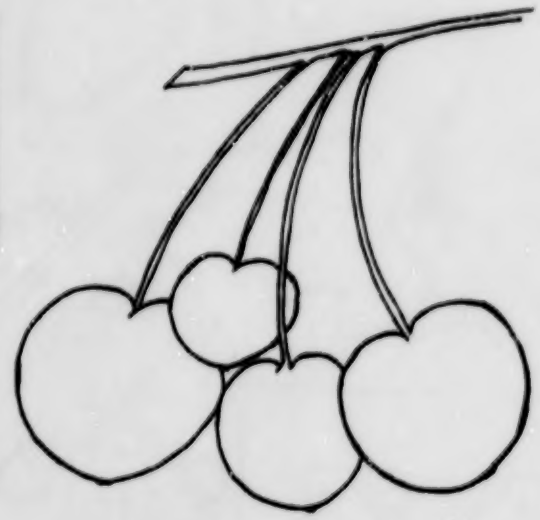

Colle des images ou bien dessine-les dans les carrés qui contiennent le son "Z".

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

Z à la fin du mot

1. vase
2. fraise
3. valise
4. église
5. cerise
6. rose
7. blouse
8. balayeuse
9. tondeuse
10. laveuse
11. souffleuse
12. coiffeuse

Colle des images ou bien dessine-les dans les carrés qui contiennent le son "Z"

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

Z au milieu du mot # 1

1. magasin
2. maison
3. raisin
4. trésor de pirate
5. cuisine
6. ciseaux
7. oiseaux
8. fusée
9. fusil
10. noisette
11. rasoir
12. instrument de musique

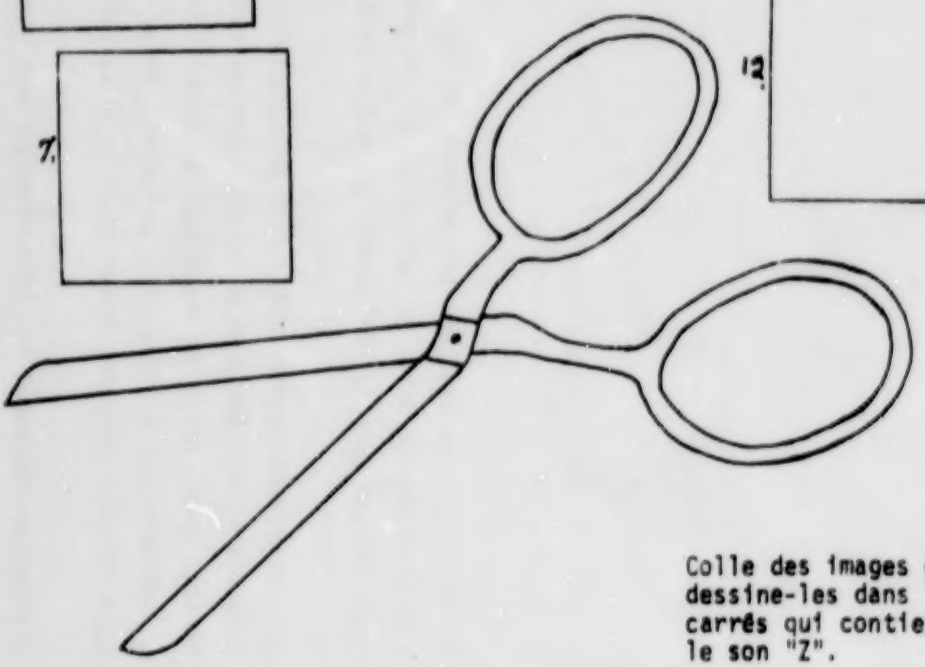

Colle des images ou bien dessine-les dans les carrés qui contiennent le son "Z".

Voici une liste de mots pouvant être imagés.
Tu peux trouver les images dans un catalogue ou une revue.
N'oublie pas de rapporter cette feuille à l'école.

Z au milieu du mot # 2

1. deux animaux
2. deux ailes
3. des étoiles
4. deux iglous
5. deux oreilles
6. des oranges
7. des ustensiles
8. deux outils
9. deux oeufs
10. deux yeux
11. deux enfants
12. deux indiens

ANNEXE D

Grille de dépistage à l'intention des professeurs.

Cette grille a été élaborée dans l'objectif d'être utilisée par les professeurs titulaires concernés par la recherche pour les groupes 4, 5 et 6 ans.

Elle pourrait éventuellement être utile en début d'année scolaire afin d'aider l'orthophoniste à localiser les enfants ayant des problèmes. L'orthophoniste verrait dans quelle mesure certains élèves constituent "des problèmes pour le professeur" et dans quelle mesure certains renseignements venant du professeur titulaire sont utiles pour l'orthophoniste dans la connaissance du problème.

Cette grille fournit des points de repère au professeur titulaire. Remise deux à trois semaines avant le dépistage de l'orthophoniste, elle pourrait permettre au professeur de préciser les moments et les types d'observation.

DEPISTAGE DES TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE

ECOLE: _____

DEGRE: _____ TITULAIRE: _____ A.M.: ____

A REMPLIR EN IDENTIFIANT LES ELEVES CONCERNES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN

NOM DE L'ENFANT	PERTE AUDITIVE SOUPÇONNEE	TROUBLES D'ARTICULATION (PHONEMES)			RETARD DE PAROLE ET/OU LANG				
		OMISSIONS	SUBSTITUTIONS	DEFORMATIONS	NE COMPREND PAS QUAND ON LUI PARLE		JE NE LE COMPRENDS PAS QUAND IL ME PARLE		ABSENCE DU SUJ. ET/OU VERBE ET/OU COMPLEMENT
		Ex. dit "ien" au lieu de chien	Ex. dit "tien" au lieu de chien	Ex. DIT "SCHIEN" OU "SAUCISSE" LA LANGUE ENTRE LES DENTS	UN PEU	TRES	UN PEU	TRES	
1.									
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									
8.									
9.									
10.									

REMARQUES: _____

DATE: _____ ____

TLV/jmc

DEPISTAGE DES TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LAN .GE

ECOLE: _____

DEGRE: _____ TITULAIRE: _____ A.M.: _____ P.M.: _____

A REMPLIR EN IDENTIFIANT LES ELEVES CONCERNES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN FAISANT UNE CROIX VIS-A-VIS DU OU DES PROBLEME (S)
SOUPCONNE (S

NOM DE L'ENFANT	PERTE AUDITIVE SOUPCONNEE	TROUBLES D'ARTICULATION (PHONEMES)			RETARD DE PAROLE ET/OU LANGAGE								PARLER ENFANTIN	TROUBLE DE COMMUNICATION		BEGAYEMENT	TROUBLE DE LA VOIX	TROUBLE ASSOCIE				
		OMISSIONS	SUBSTITUTIONS	DEFORMATIONS	NE COMPREND PAS QUAND ON LUI PARLE		JE NE LE COMPRENDS PAS QUAND IL ME PARLE		ABSENCE DU SUJ. ET/OU VERBE ET/OU COMPLEMENT	VOCABULAIRE TROP PAUVRE	DEFORMATION FREQUENTE DE MOTS, EX.: DIT "FESTACLE" AU LIEU DE SPECTACLE	OMISSION DES L.L. EX.: DIT "CADRAN" POUR CADRAN	OMISSIONS EN BEGAYEMENT TROP NOMBREUX EX.: DIT "PI-PI" AU LIEU DE PAPA			REPETITIONS ET/OU PROLONGATIONS ET/OU BLOCAGES	RAUQUE OU NASILLARDE OU TROP FAIBLE OU TROP FORTE					
		Ex. dit "ien" au lieu de chien	Ex. dit "tien" au lieu de chien	Ex. DIT "ACHIEN" OU "SAUCISSE" LA LANGUE ENTRE LES DENTS	UN PEU	TRES	UN PEU	TRES						PEU PARLANT	PAS PARLANT			MOTRICITE	VISION	COMPORTEMENT	INTELLIGENCE
1.																						
2.																						
3.																						
4.																						
5.																						
6.																						
7.																						
8.																						
9.																						
10.																						

REMARQUES: _____

DATE: _____

TLV/jmc

_____

SIGNATURE DU TITULAIRE

EXAMEN D'ARTICULATION DES PHONÈMES FRANÇAIS (enfants)

NOM: _____ AGE _____ DATE DE NAISSANCE _____

EXAMINATEUR: _____ DATE: _____

CONSONNES FRANCAISES (Date:)

PHONEME	INITIAL		MEDIAN		FINAL	
	Spontané	Répété	Spontané	Répété	Spontané	Répété
m	mouton		tomate		pomme	
n	nez		banane		lune	
ɲ			oignon		peigne	
p	pipe		poupée		lampe	
b	ballon		tambour		robe	
t	tapis		bateau		tente	
d	doigt		radio		salade	
k	camion		écureuil		coq	
g	gâteau		cigarette		bague	
f	feu		éléphant		oeuf	
v	verre		savon		lave	
s	scie		poisson		tasse	
z	zèbre		oiseau		valise	
ʃ	chien		cochon		vache	
ʒ	jambe		pyjama		singe	
l	lit		balai		pelle	
r	roue		souris		canard	

SEMI-CONSONNES FRANCAISES (Date:)

j	yoyo		pied		feuille	
w	oui		doigt			
ɥ	bruit		nuit			

bloc - plume - clé - fleur - prune - brosse - fraise - livre - train
crayon - drapeau - grenouille -

Note sur l'examen d'articulation des phonèmes français.

Test de langage spontané où le phonème est observé à l'intérieur des mots. Cet examen est présenté à l'enfant sous formes d'images. L'enfant doit dire ce que l'image représente. L'examinateur montre toutes les images de mots contenant les consonnes dans trois positions: initial, médian, final. L'examinateur note les résultats à mesure que l'enfant dit les mots et, par la suite, fait une analyse des problèmes rencontrés.

ANNEXE II

TEST D'ARTICULATION ET DE PAROLE POUR ENFANTS

1° poupée
toutou
coucou
bébé
dodo
gant
un chat
joujou
des sous
du feu
du vent
un rat
du lait
non
mimi
plat
clé
blé
train
craie
bras
drap
oie
pied

2° pâté
tapis
un cadeau
un bateau
du gâteau
c'est jeudi
c'est chaud
des ciseaux
du savon
la robe
la classe
le garage
la table
du sucre
une chèvre
de l'herbe
une statue
sur l'arbre
un panier
un cahier
lui et moi
un lion

3° une belle poupée
un couteau pour couper
un gâteau à la crème
le séchoir
un parapluie
des escaliers
un grand tapis
un bébé qui dort
des joujoux qui coûtent cher
le vent souffle
j'ai mis les lettres à la poste
un cahier bien soigné

Note: Test de langage répété où le phonème, le mot, le groupe de mots, sont observés. L'enfant doit répéter ce que l'examinateur lui dit. L'examinateur note les résultats en transcription phonétique internationale à mesure que l'enfant répète et fait par la suite une analyse des problèmes rencontrés.

NOM: AGE:

CLASSE: ECOLE:

ANNEXE III

DISCRIMINATION AUDITIVE

BROCHE	_____	BROSSE	_____
POÊLE	_____	POIRE	_____
MOUTON	_____	BOUTON	_____
TOIT	_____	DOIGT	_____
NEZ	_____	MAIN	_____
COU	_____	QUEUE	_____
BAS	_____	BANC	_____
CHEVEUX	_____	CHEVAUX	_____
GATEAU	_____	CADEAU	_____
TAPIS	_____	TOUPIE	_____
GANTS	_____	DENT	_____
FER	_____	VERRE	_____
SOU	_____	CHOU	_____
BAIN	_____	PAIN	_____
ROI	_____	CROIX	_____
LIVRE	_____	LEVRE	_____
RUE	_____	ROUE	_____

REMARQUES:

Note sur l'épreuve de discrimination auditive:

Epreuve de langage permettant d'apprécier la capacité à faire la différence entre deux mots auditivement ressemblants. L'examinateur note les résultats au fur et à mesure et fait une analyse par la suite des déficiences rencontrées par rapport aux phonèmes soulignés.

ANNEXE IV

ELABORATION DE LA PHRASE AVEC IMAGES D'ACTION

Note sur l'épreuve d'élaboration de la phrase avec images d'action:

Epreuve de langage spontané où la phrase est observée à divers points de vue. Cette épreuve est présentée à l'enfant sous forme de vingt images d'action. A chaque image, l'enfant explique ce qui se passe et l'examinateur note chaque échantillon de langage en transcription phonétique international et par la suite fait une analyse des problèmes rencontrés. Provient du Matériel du Père Castor dont l'édition est épuisée.

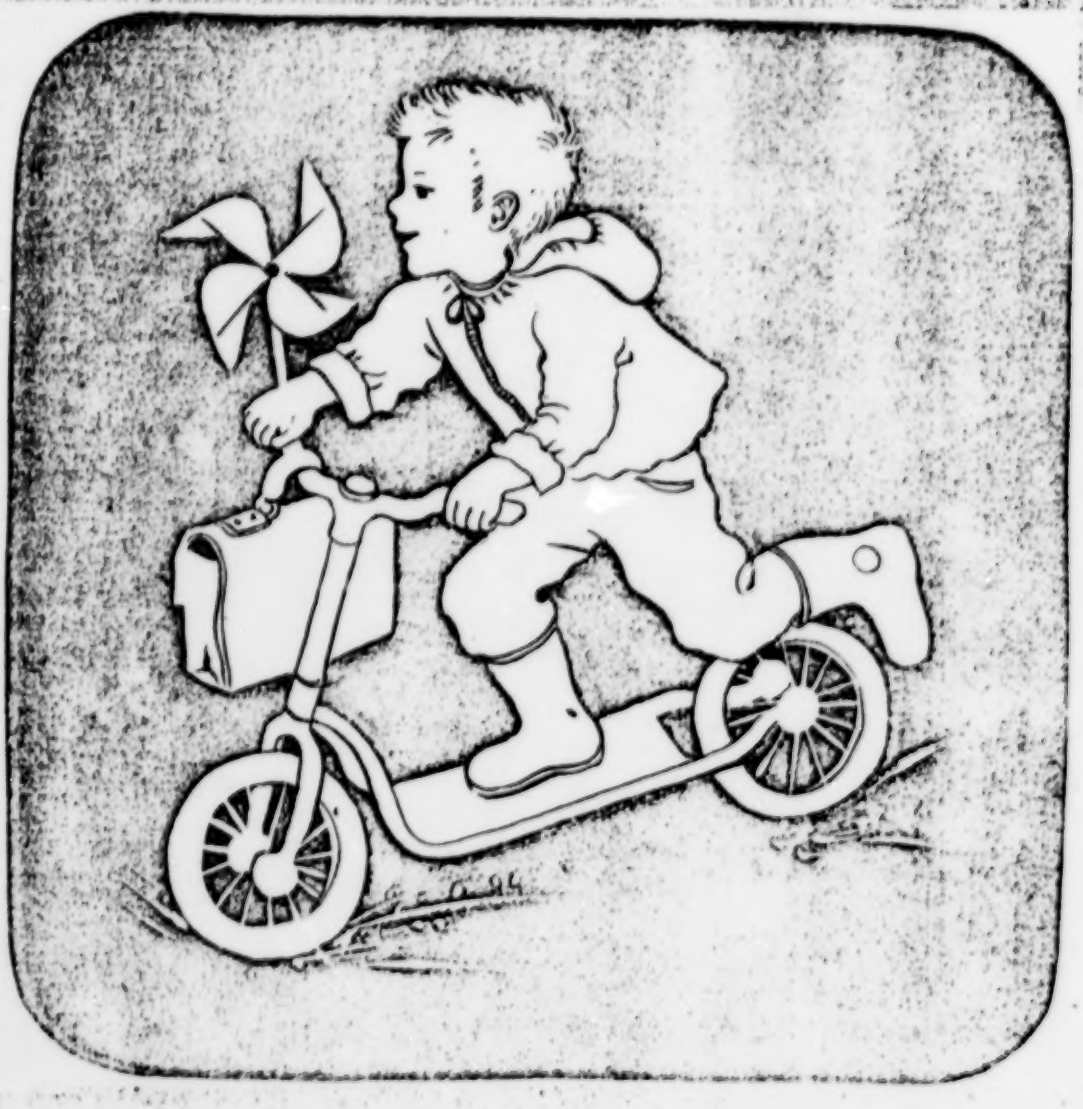

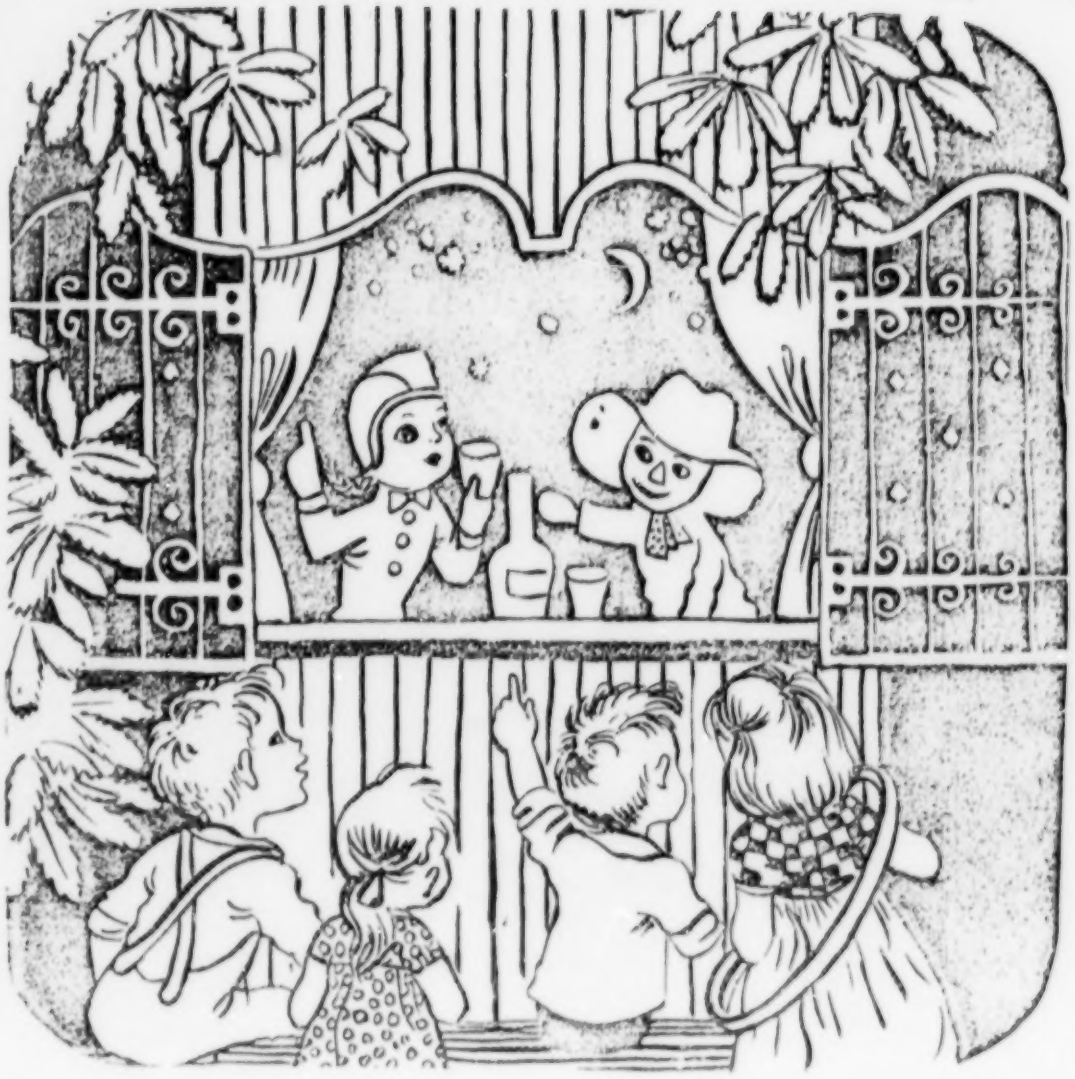

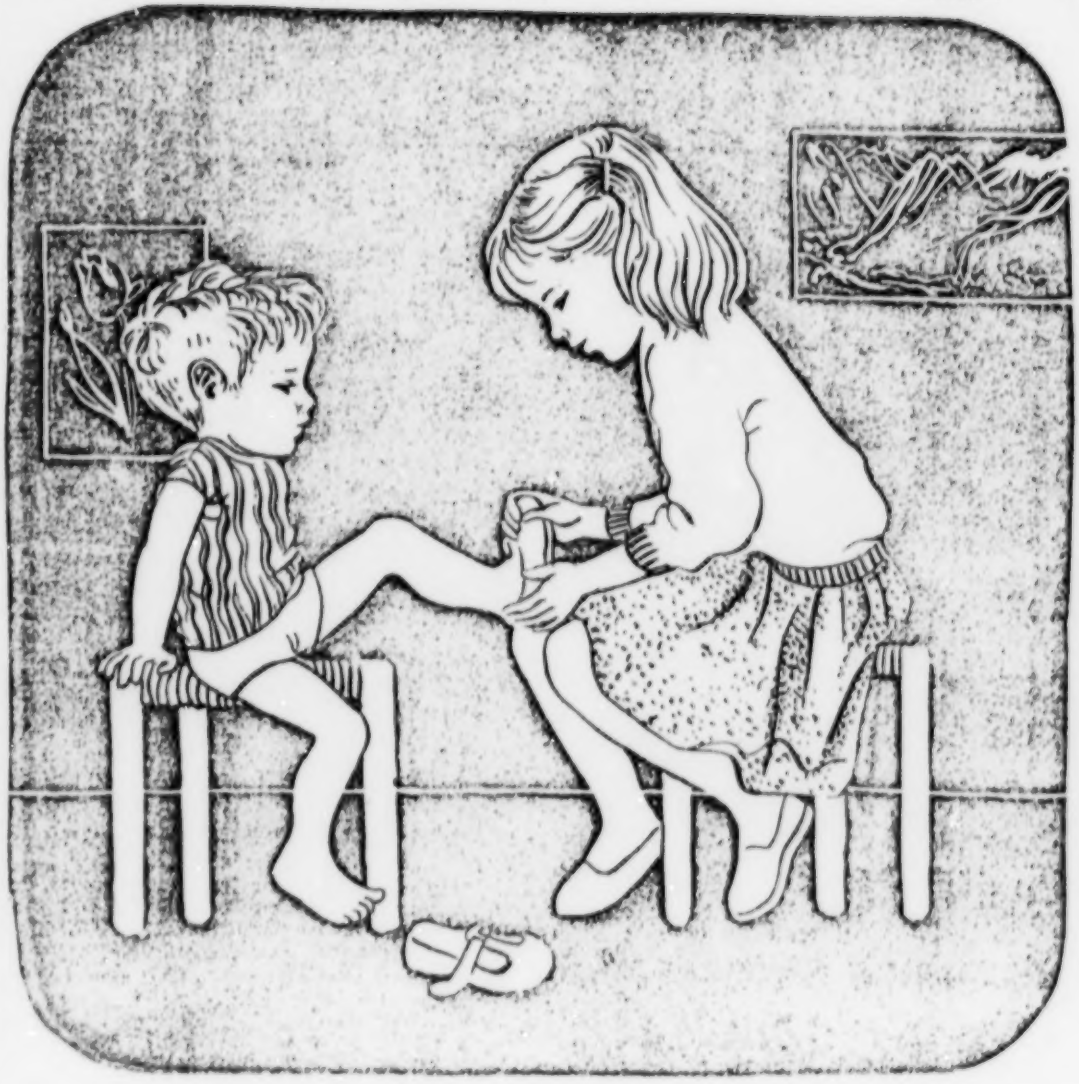

ANNEXE V:

Note sur l'épreuve d'élaboration du récit avec 3 histoires en image:

Il s'agit d'une épreuve de langage spontanée ou le récit est observé à divers points de vue. Chaque histoire comporte cinq (5) images. On présente l'histoire à l'enfant qui essaie d'en faire la compréhension silencieusement. Puis l'examinateur montre la première image et l'enfant décrit ce qui se passe. Il en va de même pour les autres images et les 2 autres histoires. L'examinateur note l'échantillon de langage ou l'enregistre au magnétophone. Puis il fait l'analyse des problèmes rencontrés.

Ce matériel provient des "Histoires en images de C. Leboeuf, éditions de l'Ecole, Paris". Les histoires 1 et 2 sont utilisées au chapitre de l'examen du langage oral pour les retards de langage dans le volume de D. Roulin, Le Développement du langage (1). Elle donne lieu à une appréciation quantitative détaillée.

Quant à l'histoire 3, elle est utilisée comme épreuve linguistique en expression dans les Epreuves pour l'examen du langage de C. Chevrie-Muller et alie (2). La première partie comporte une appréciation qualitative (analyse sans note) et la deuxième partie une appréciation quantitative (note sur la compréhension verbale).

Il faudrait souligner les progrès intéressants en langue française en ce qui concerne la progression syntaxique et l'application que l'on peut en faire à partir des récits d'histoire (Cf. "Comment apprendre à parler à l'enfant de L. Lentin, Tome 2-3).

Enfin, une batterie de tests de langage vient d'être éditée en milieu québécois (batterie Dudley-Delage) et il faudra se pencher sur son utilisation en milieu scolaire.

1) Koulin, David : Le développement du langage . Guide pratique. Les Editions Laliberté, Ste-Foy 1977.

2) Chevrie-Muller, C., Simon, A.M., Decante P. Epreuves pour l'examen du langage. Collection Expansion Scientifique Française, Paris 1975 (Préface de S. Borel Maisonny)

3) Lentin, Laurence. Comment apprendre à parler à l'enfant. Tome 2, Les Editions ESF, Paris 1975 .

Histoire no. I

Titre: Garçon et canards.

Histoire no. 2

Titre: Chien et échelle.

Histoire no. 3

Titre: La chute dans la boue.

ANNEXE VI: COMMENTAIRES A PROPOS DE L'EXAMEN DE PRONOSTIC POUR TROUBLES D'ARTICULATION (EPTA)

Le but présent de ce test est de mesurer les progrès accomplis sur le ou les phonèmes défectueux suite à des interventions auprès de l'enfant par l'orthophoniste ou l'aide-pédagogique.

Il a l'avantage de situer l'enfant par rapport à ce qui a été accompli et par rapport à ce qui reste à faire. La quantification des résultats a été détaillée dans le projet-pilote 79-80 sous la rubrique "Description des étapes de rééducation", et améliorée en 80-81 sous la rubrique "Description des étapes de rééducation pour les troubles d'articulation mineurs de type fonctionnel ou organique".

Son utilisation présente suppose que l'orthophoniste ou l'aide-pédagogique s'est servi(e) du matériel qui a été élaboré durant le projet pilote 79-80. Il a l'avantage de mesurer avec plus de précision au niveau du mot en langage spontané (item 3), l'inconstance et la permanence pour les phonèmes S-Z-CH-JE-T-D-N-L que ne le fait le test d'articulation des phonèmes français pour les mêmes phonèmes. Il mesure en plus l'aptitude à la stimulation au niveau du mot (item 3) et au niveau de la phrase (item 6).

Des améliorations ont été apportées en 80-81, suite à une lecture d'un article dans le Journal of Speech and Hearing Disorders intitulé "A Predictive Screening Test of Articulation" de Charles Van Riper et Robert Erickson (1). Ceux-ci ont élaboré le test PSTA comme instrument de pronostic. Le PSTA aide l'orthophoniste à identifier parmi tous les enfants requérant des interventions en orthophonie scolaire ceux qui peuvent être susceptibles de surmonter leurs problèmes d'articulation sans aide et ceux qui, inversement seront le moins susceptibles d'atteindre une articulation normale sans assistance. La majorité des 47 items de ce test américain consiste en la présentation de mots- stimulis par l'examinateur et la répétition de ces mots par l'enfant. D'autres items sont inclus, tels: la répétition par l'enfant de phonèmes à l'état isolé, de syllabes sans sens, de phrases.

(1) Van Riper, C., Erickson, Robert. A Predictive Screening Test of Articulation. J.S.H.D., 34, 214-219, 1969.

Il serait possible à partir de l'examen de pronostic pour troubles d'articulation (EPTA) de construire un instrument qui serve à identifier les enfants qui sont susceptibles de surmonter leurs problèmes d'articulation sans aide et ceux qui seront le moins susceptibles de s'en sortir sans assistance. Reste à faire la validation des items et du test.

TV/dmc

EXAMEN DE PRONOSTIC POUR TROUBLES D'ARTICULATION (EPTA)

(en rapport avec projet de recherche)

NOM: _____

EXAMINATEUR: _____ DATE: _____

1. Examen du phonème à l'état isolé, en langage spontané et répété:

- Bruit de la scie	_____	S _____	T _____
- Bruit de l'abeille	_____	Z _____	D _____
- Bruit de Goldorak	_____	CH _____	N _____
- Bruit du bateau	_____	JE _____	L _____

2. Examen du phonème au niveau de la syllabe en langage répété:

- SISSOUSSA _____
- ZIZZOUZZA _____
- CHICHOUCHA _____
- JIJOUJA _____

3. Examen du phonème au niveau du mot en langage spontané et répété:

S	Serviette	___	___	Autobus	___	___	Bicycle	___	___
	Souris	___	___	Carosse	___	___	Pinceau	___	___
	Ski	___	___	Ours	___	___	Escalier	___	___
Z	Zèbre	___	___	Fraise	___	___	Maison	___	___
	Zoo	___	___	Eglise	___	___	Fusil	___	___
				Cerise	___	___	Des étoiles	___	___
CH	Chat	___	___	Poche	___	___	Parachute	___	___
	Cheval	___	___	Bouche	___	___	Echelle	___	___
	Chasseur	___	___	Branche	___	___	Fourchette	___	___
JE	Girafe	___	___	Nuage	___	___	Bijou	___	___
	Jaune	___	___	Rouge	___	___	Réfrigérateur	___	___
	Jus	___	___	Orange	___	___	Rouge à lèvres	___	___

T	Télévision	___	___	Carte	___	___	Bateau	___	___
	Tigre	___	___	Lunette	___	___	Bouton	___	___
	Timbre	___	___	Cravate	___	___	Patates frites	___	___
D	Drapeau	___	___	Malade	___	___	Cadeau	___	___
	Dent	___	___	Salade	___	___	Cadran	___	___
	Deux	___	___	Corde	___	___	Blé d'inde	___	___
N	Nez	___	___	Lune	___	___	Banane	___	___
L	Lit	___	___	Pelle	___	___	Balai	___	___

4. Examen du phonème dans la chaîne parlée, au niveau du récit d'histoires en images:

_____

_____

_____

5. Examen du phonème dans la chaîne parlée en conversation:

_____

_____

_____

6. Examen du phonème au niveau de la phrase en langage répété:

- Lise visite le zoo de St-Félicien. _____
- Chantale et Michel mangent des jujubes. _____

7. Evolution de la dentition: _____

_____

8. Evolution de l'occlusion: _____

_____

9. Résultats: _____

_____

_____

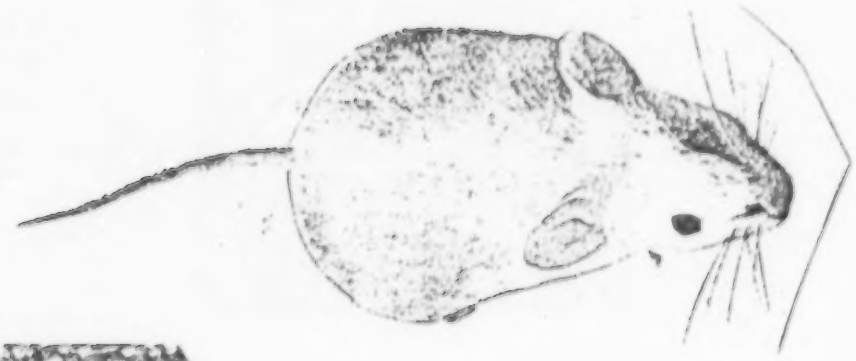

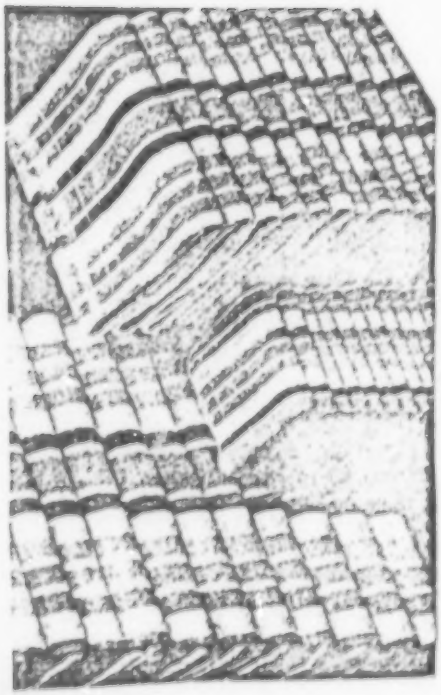

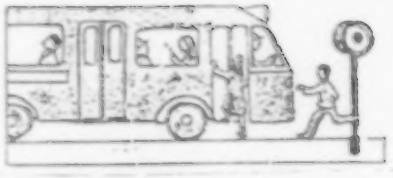

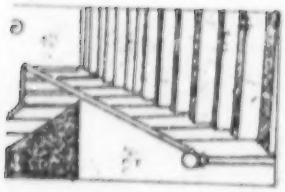

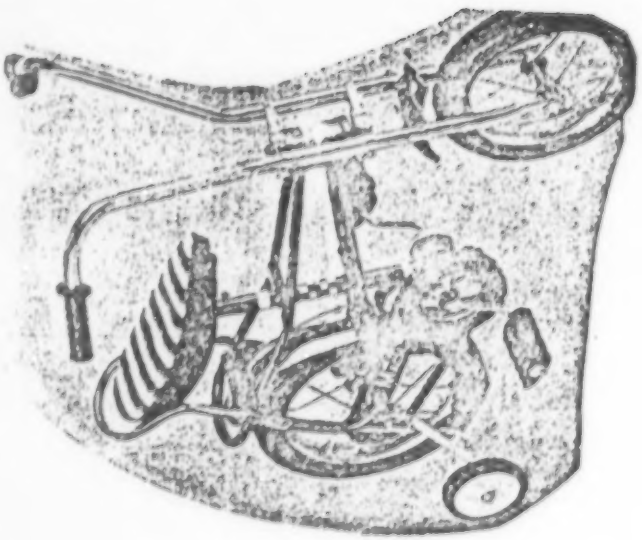

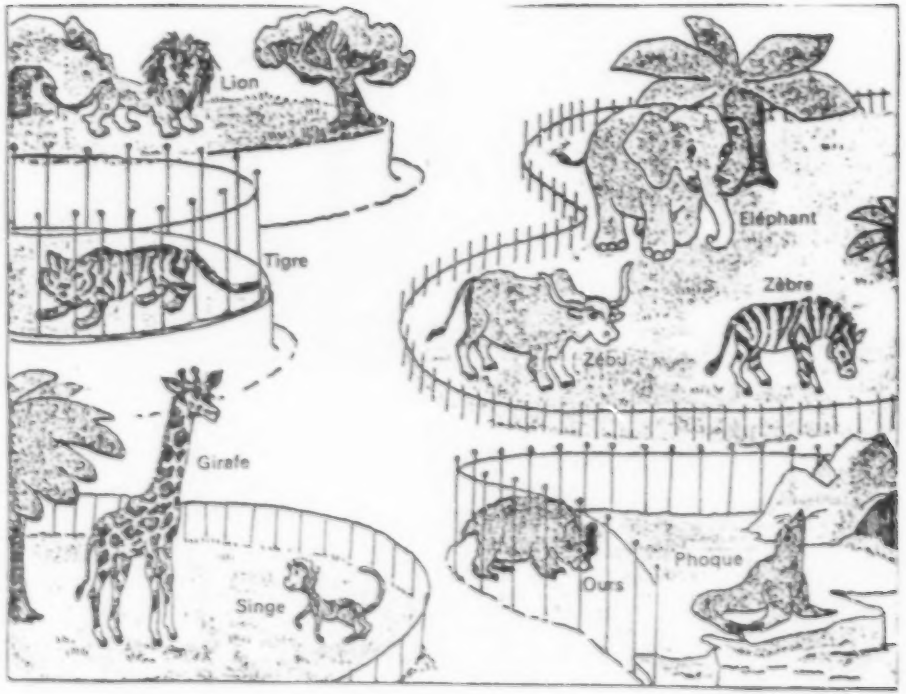
Lion
Tigre
Girafe
Singe
Eléphant
Zèbre
Zébu
Phoque
Ours

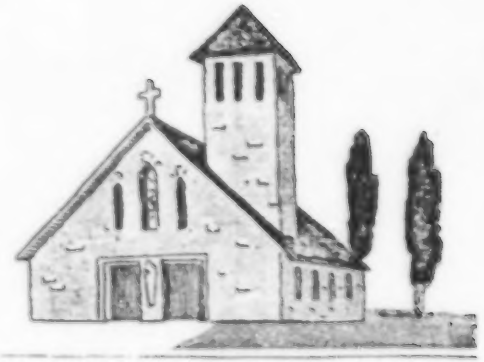

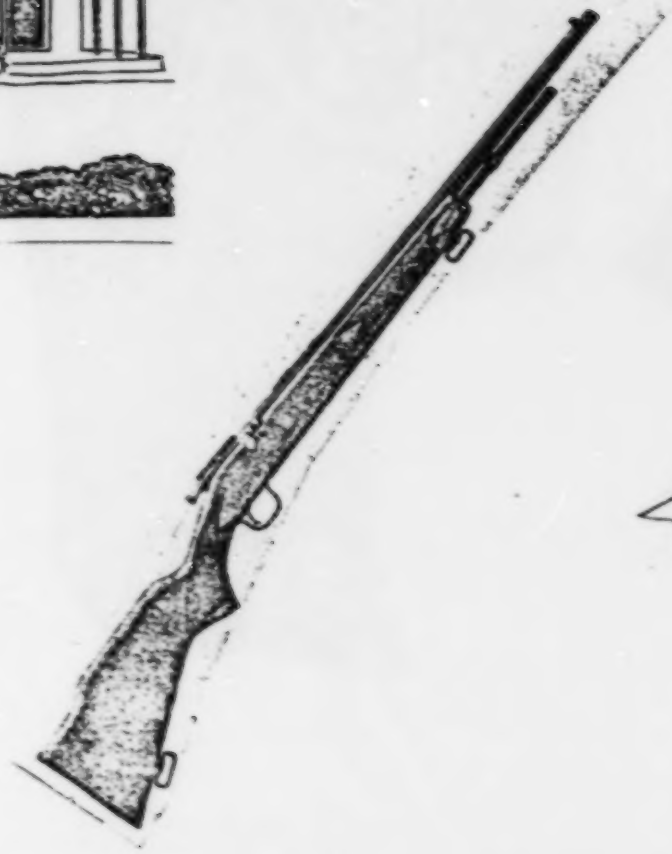

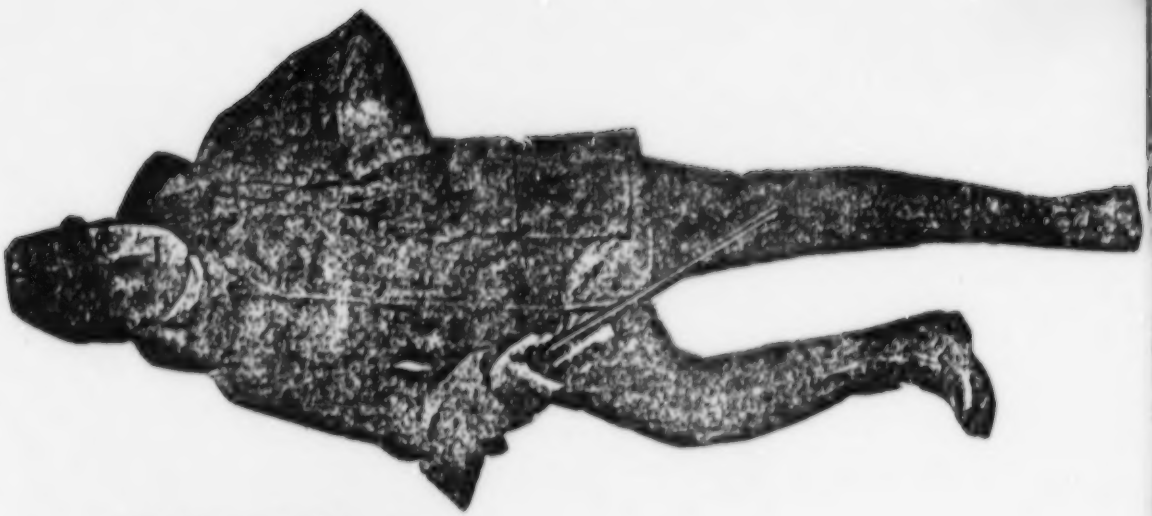

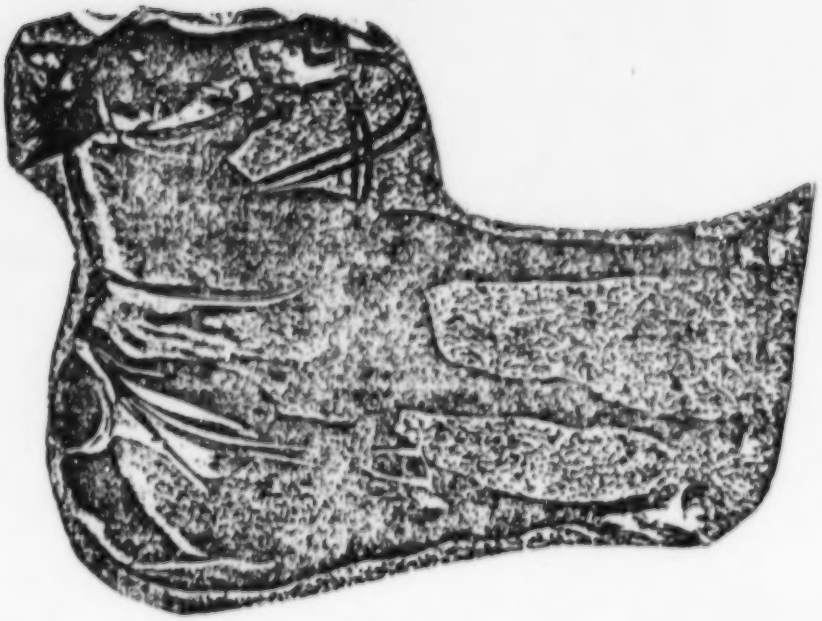

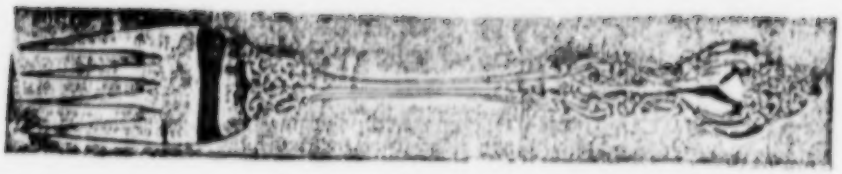

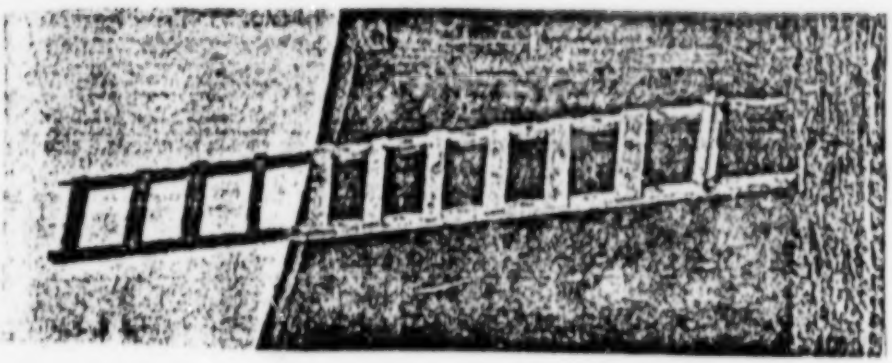

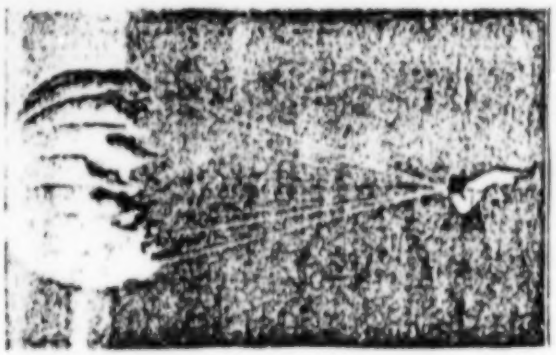

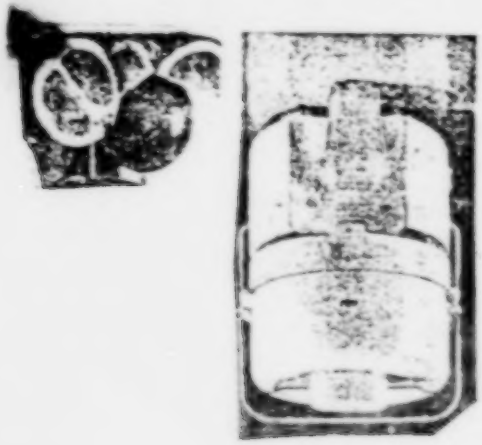

SUNKIST

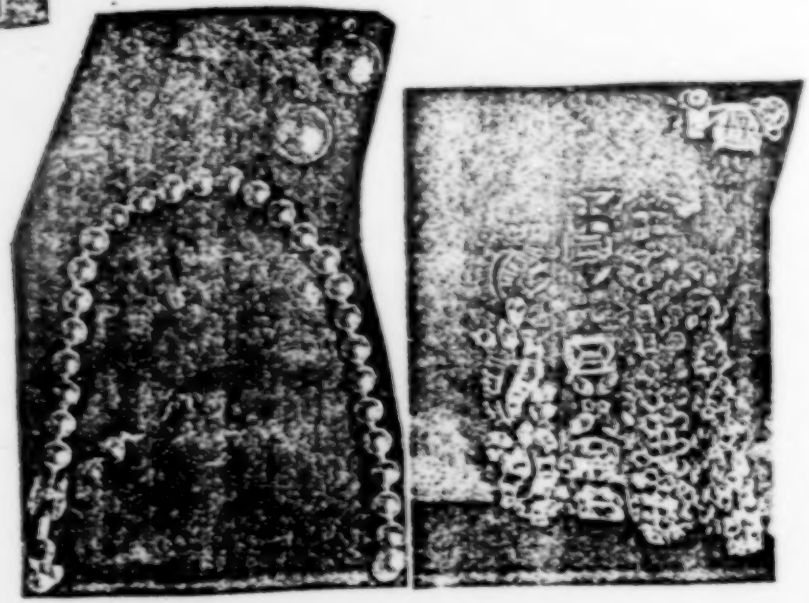

5
Canada

J

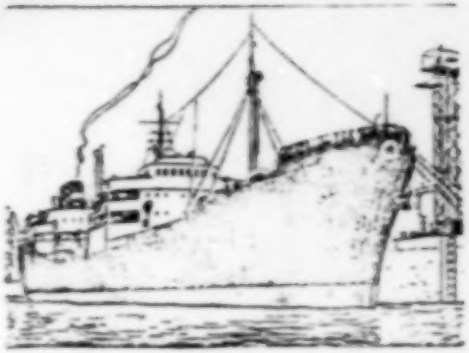

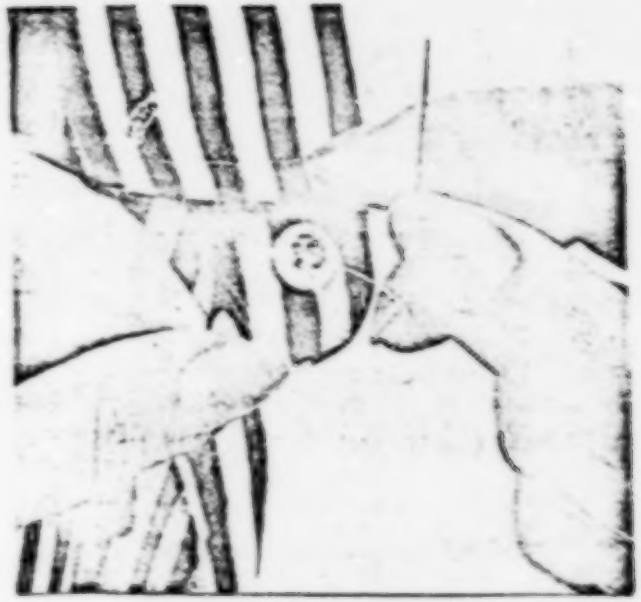

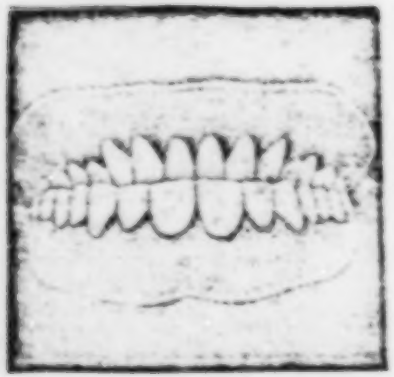

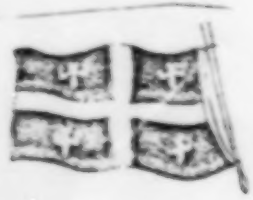

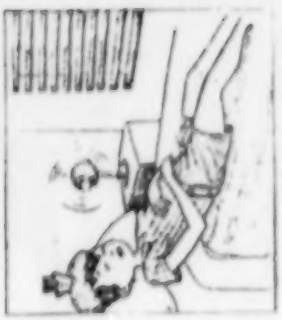

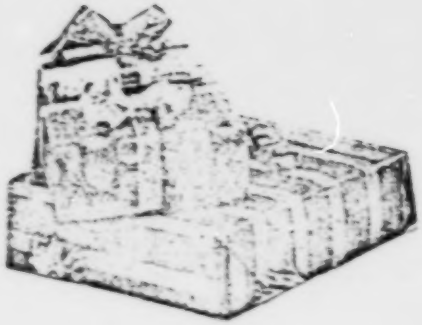

THE AUTOMATIC

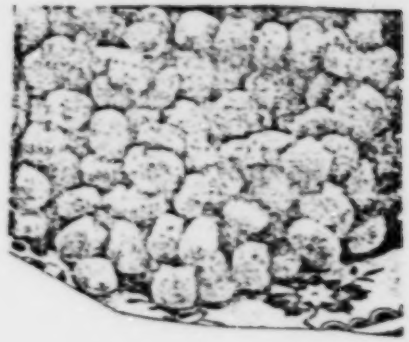

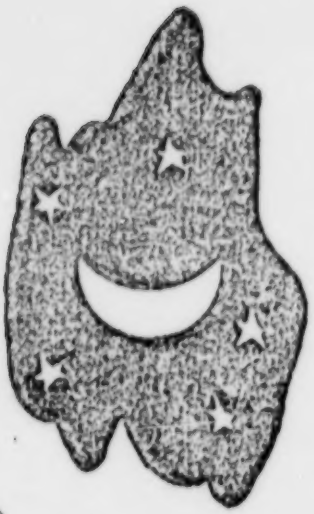

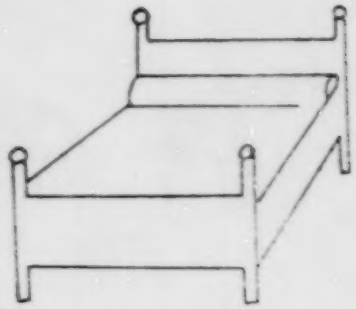

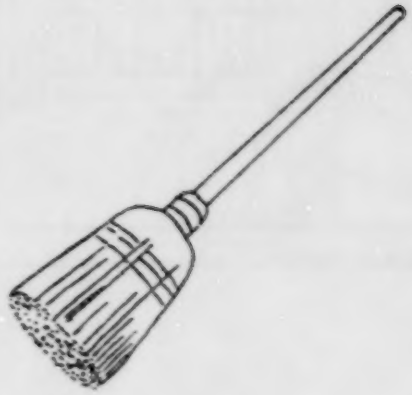

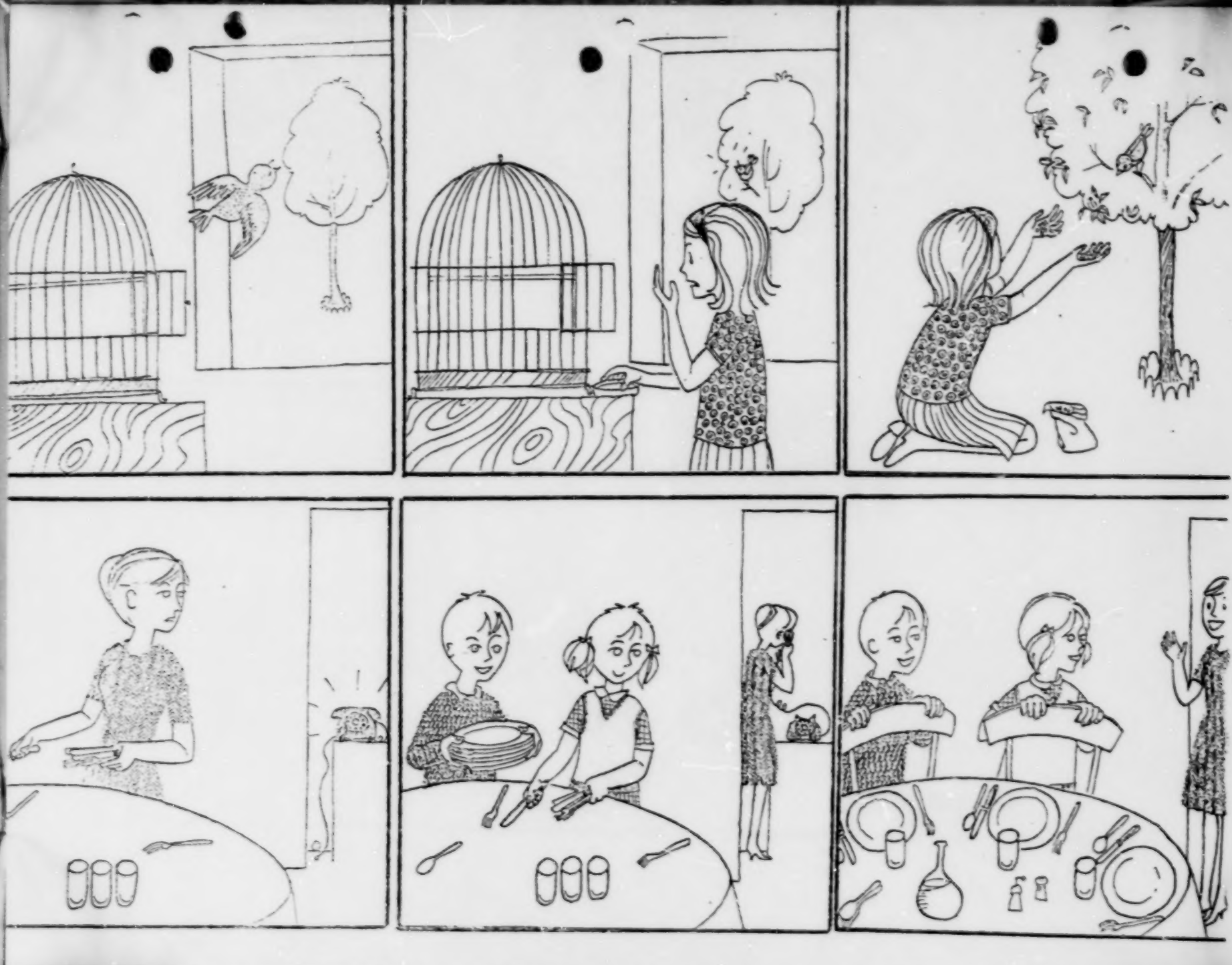

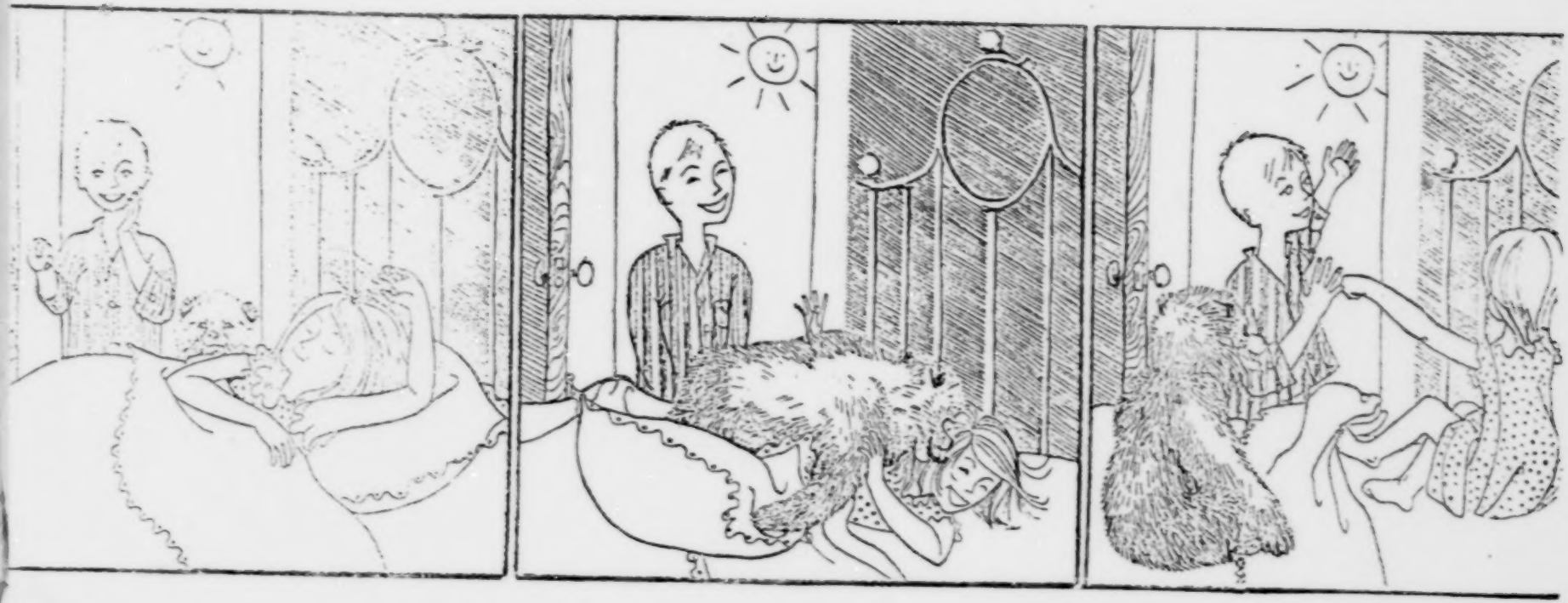

ANNEXE VII:

DESCRIPTION DES ETAPES DE REEDUCATION POUR LES TROUBLES D'ARTICULATION MINEURS DE TYPE FONCTIONNEL OU ORGANIQUE.

CONCEPTUALISATION:

Thérèse Vadeboncoeur, M.A.
Orthophoniste-audiologiste

Projet-pilote 1980-81
Commission scolaire de Jonquière

DESCRIPTION DES ETAPES DE RE-EDUCATION POUR LES TROUBLES D'ARTICULATION MINEURS DE TYPE FONCTIONNEL OU ORGANIQUE.

0 à .9 — Etape des progrès au niveau de la discrimination auditive et visuelle et de la relation avec l'enfant.

1 à 1.9 — Etape des progrès au niveau du placement phonétique et de ses pré-requis pour le phonème concerné. L'objectif est atteint quand l'enfant est capable, en spontané, de produire le phonème correctement à l'état isolé. L'évaluation du phonème se fait à l'état isolé, en spontané et sous stimulation. La réalisation de cette étape est en rapport avec l'item (1) de l'EPTA*. Par exemple, en spontané, l'examinateur demande à l'enfant de faire le bruit de la scie. Sous stimulation, l'examinateur demande à l'enfant de répéter "s" comme lui.

2 à 2.9 — Etape des progrès au niveau de la syllabation pour le phonème concerné. L'objectif est atteint quand l'enfant est capable sous stimulation de répéter des groupes de syllabes sans sens dont l'ordre de difficulté est complexe, en rapport avec le phonème concerné. La réalisation de cette étape est en rapport avec l'item (2) de l'EPTA.

3 à 4.9 — A cette étape, il y a des changements par rapport au projet-pilote 79-80. Etape des progrès au niveau du mot pour le phonème concerné. L'objectif est atteint quand l'enfant est capable de prononcer correctement le phonème à l'intérieur d'un mot en spontané, peu importe qu'il soit en position initiale, finale ou médiane, et sous stimulation, peu importe qu'il soit en position initiale, finale ou médiane.

L'évaluation de l'aptitude à la stimulation se fait à la suite de l'évaluation en spontané et à partir des mêmes mots.

Une plus grande marge de points a été accordée pour l'étape des progrès au niveau du mot par rapport à l'an dernier puisque nous avons ajouté l'évaluation de l'aptitude à la stimulation. Le calcul pour cette étape se fait en accordant 1 point à l'évaluation en spontané et .9 point à l'évaluation sous stimulation et en additionnant les deux épreuves. La réalisation de cette étape est en rapport avec l'item (3) de l'EPTA.

* EPTA: Rf. annexe VI

5 à 5.9 Etape des progrès au niveau de la phrase pour le phonème concerné. L'objectif est atteint quand l'enfant est capable de faire ou de répéter de courtes phrases puis ensuite, plus longues et plus complexes contenant d'abord le phonème en position initiale puis finale et médiane. Finalement, l'enfant est capable de faire ou répéter des phrases où le phonème se trouve dans n'importe quelle position à l'intérieur des mots de la phrase. La réalisation de cette étape est en rapport avec l'item (6) de l'EPTA.*

6 à 7 Etape des progrès au niveau du langage courant. L'objectif est atteint quand l'enfant a intégré le phonème à 100% au niveau de la chaîne parlée, dans n'importe quelle situation et avec n'importe qui. La réalisation de cette étape est en rapport avec les items (4) et (5) de l'EPTA.*

De 6 à 6.4: étape des progrès dans des situations semi-structurées: exemple, récit d'histoires en images.

De 6.5 à 7: étape des progrès dans des situations de moins en moins structurées: exemple: conversation.

* EPTA: Rf. annexe VI

ANNEXE VIII: DESCRIPTION D'UN INDICE DE PROGRES (PRO_{13}) EN RAPPORT AVEC LES RETARDS DE PAROLE ET/OU LANGAGE

A) Le calcul de l'épreuve ART_{10} se fait en additionnant le nombre d'erreurs au test d'articulation des phonèmes français, épreuve du type dénomination en langage spontané. Le nombre d'erreurs possible a été totalisé à (-69). Une erreur (-1) est commise quand l'enfant ne dit pas le mot ou dit un autre mot, ou bien ne dit pas le phonème correctement dans le mot à cause d'une substitution, d'une omission, d'une déformation. Il faut compter au maximum une erreur (-1) par mot. Si une voyelle est altérée de façon constante, il faut compter une erreur pour chaque mot altéré. Il ne faut pas compter d'erreur si l'altération de la voyelle est en rapport avec une prononciation typique du milieu dans un contexte phonétique précis.

B) Le calcul de l'épreuve STI_{11} se fait en additionnant le nombre d'erreurs au test d'articulation et de parole pour enfants qui constitue une épreuve de stimulation en langage répété. Le nombre d'erreurs possible a été totalisé à (-117). Une erreur (-1) est commise quand l'enfant ne dit pas le mot ou bien fait une erreur à l'intérieur du mot (addition de syllabes, omissions de syllabes, inversions, déformation, assimilation, réductions, etc..) ou bien ne dit pas le phonème correctement dans le mot à cause d'une substitution, d'une omission, d'une déformation. Il faut compter au maximum une erreur (-1) par mot. Si une voyelle est altérée de façon constante ou inconstante, il faut compter une erreur pour chaque mot altéré.

C) Le maximum d'erreurs qu'un enfant peut faire à l'épreuve ART_{10} est de (-69) et STI_{11} (-117).

L'addition de ces deux épreuves dont le total est (-186) nous donne le maximum d'erreurs de l'indice de gravité GRA_{12}.
Nous disposons par la suite d'une marge de 186 points pour évaluer les progrès de l'enfant, qu'il est possible de réévaluer suite à un ou des programme(s) d'intervention qui peut ou peuvent s'échelonner de quelques mois à quelques années.
Cette marge de manoeuvre de 186 points apparaît à première vue intéressante puisqu'elle pourra probablement permettre à des sujets dont le type de problème requiert des interventions limitées ou de longue durée, de faire des progrès qui pourront être rendus "visibles", et qui n'auraient pas été mis autant en évidence si la marge de manoeuvre n'avait été que de sept points.

D) L'indice de progrès PRO_{13} est obtenu:

1- En additionnant les résultats obtenus lors de l'évaluation initiale (Y_0) par l'orthophoniste à ART_{10} et STI_{11}: le total de cette addition nous donne GRA_{12} (indice de gravité) en nombre d'erreurs par mot.

2- En additionnant les résultats obtenus lors d'une première réévaluation (Y_1) par l'orthophoniste aux deux épreuves ART_{10} et STI_{11} : le total de cette addition nous donne GRA_{12} (indice de gravité) en nombre d'erreurs par mot.

3- En soustrayant les résultats GRA_{12} (Y_1) de GRA_{12} (Y_0), on obtient l'indice de progrès PRO_{13}.

4- Suite à des interventions auprès de l'enfant, il est possible de vérifier s'il y a indice de progrès PRO_{13} et si des progrès restent à faire en se basant sur l'indice de gravité GRA_{12} de la réévaluation la plus récente.

5- Il ne faut pas confondre en aucun temps, l'évaluation initiale que l'orthophoniste peut faire, de même que les réévaluations subséquentes, en utilisant toutes les épreuves qu'elle juge appropriées, avec la mesure de l'indice de gravité GRA_{12} et la mesure de l'indice de progrès PRO_{13}.

6- L'indice de gravité GRA_{12} et l'indice de progrès PRO_{13} ne remplaceront en aucun temps, le jugement d'un(e) orthophoniste sur l'ensemble du problème.

7- Il convient de regarder à l'indice PRO_{13} avec beaucoup de circonspection en se demandant si cette mesure pourrait s'avérer significative.

8- L'indice de progrès PRO_{13} ne permet pas de visualiser les progrès d'un enfant à partir d'un profil.

Jonquière, le 3 juin 1981.
TV/dmc

ANNEXE IX:

RAPPORT DE PROGRES

FEUILLES D'ETAPES PERMETTANT D'OBSERVER LE CHEMINEMENT DES ELEVES

Date: _____

L'élève _____ a franchi l'étape I du programme de correction pour le phonème _____.

La discrimination auditive et visuelle s'est améliorée au niveau du phonème seul, du phonème dans le mot, du phonène dans la phrase.

Le premier renforcement suggéré par rapport à l'étape franchie consiste à manifester à l'enfant que vous êtes renseignée sur les progrès qu'il fait.

RAPPORT DE PROGRES

Date: _____

L'élève _____ a franchi
l'étape II du programme de correction pour le phonème _____.

Il est capable spontanément de le produire correctement.

Le renforcement suggéré par rapport à l'étape franchie consiste
à demander à l'élève de faire le bruit _____
et féliciter du succès.

RAPPORT DE PROGRES

Date: _____

L'élève _____ a franchi l'étape III du programme de correction pour le phonème _____.

Il est capable de répéter des groupes de syllabes sans sens dont l'ordre de difficulté est complexe.

Le renforcement suggéré par rapport à l'étape franchie consiste à demander à l'élève de répéter _____.

RAPPORT DE PROGRES

Date: _____

L'élève _____ a franchi l'étape IV du programme de correction pour le phonème _____.

Il est capable de prononcer correctement le phonème à l'intérieur d'un mot en langage spontané, peu importe qu'il soit en position initiale, finale ou médiane.

Le renforcement suggéré par rapport à l'étape franchie consiste à demander à l'élève de répéter la liste de mots contenant ce phonème.

RAPPORT DE PROGRES

Date: _____

L'élève _____ a franchi l'étape V du programme de correction pour le phonème _____.

Il est capable de répéter des phrases contenant le phonème dans n'importe quelle position à l'intérieur des mots de la phrase.

Le renforcement suggéré par rapport à l'étape franchie consiste à demander à l'élève, s'il ne sait pas lire, de répéter de courtes comptines ou de courtes chansons contenant le phonème "S": Ex.: "Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, Violette en bicyclette." Si l'élève sait lire, favoriser l'intégration du phonème en lecture lors de cette activité en classe.

RAPPORT DE PROGRES

Date: _____

L'élève _____ a franchi l'épape VI du programme de correction pour le phonème _____.

Il a intégré le phonème au niveau de la chaîne parlée, lorsqu'il raconte une histoire ou lors d'une conversation. D'autres situations de communication sont à suggérer puisqu'il est important qu'il ait intégré le phonème dans n'importe quelle situation et avec n'importe qui.

Les renforcements suggérés par rapport à l'étape franchie consistent à le faire participer à des activités de communication suggérées au programme de français oral et à des situations de communication dans l'école ou à l'extérieur de l'école.

ACTIVITES DE RENFORCEMENT

Pour l'enseignant ayant un groupe d'élèves dont certains avec troubles d'articulation

ETAPE I — **ACQUISITION**

- bonne relation avec l'enfant
- discrimination auditive et visuelle au niveau
  - du phonème seul
  - du phonème dans le mot
  - du phonème dans la phrase

RENFORCEMENTS

- avoir une attitude positive face à un programme de correction.
- attitude d'acceptation envers l'enfant et faire en sorte que les compagnons évitent de le punir en lui donnant un surnom.

ETAPE II — **ACQUISITION**

- préparation des organes phonateurs au placement. (exercices de musclage et de souffle): varie selon les cas.
- placement phonétique du premier phonème à corriger; pour la plupart, le premier phonème à corriger est le "s".
- l'objectif est atteint quand l'enfant est capable spontanément de produire le phonème correctement à l'état isolé: "s" par exemple. "Peux-tu me faire le bruit de la scie?"

RENFORCEMENTS

- encourager et motiver l'enfant
- être conscient des efforts que l'enfant fait pour apprendre à produire correctement le phonème défectueux.

  Pour certains enfants la production exacte du phonème est une étape difficile. Pour la plupart, cette étape n'est pas la plus difficile.
- quand l'enfant est capable de produire correctement le phonème défectueux, l'enseignant peut lui demander de prononcer le phonème de l'ancienne façon, suivi de la nouvelle façon et féliciter du succès.

ETAPE III — **ACQUISITION**

- syllabation
  La "quantité d'exercices" est variable selon les cas.
- l'objectif est atteint quand l'enfant est capable de répéter des groupes de syllabes sans sens dont l'ordre de difficulté est complexe. Ex.: pour "s", répéter sissoussa.

RENFORCEMENTS

- quand l'objectif est atteint l'enseignant pourrait s'assurer de la permanence des acquisitions en faisant répéter par exemple pour "s":

  "sissoussa" 3 fois de suite

  "issoussass" 3 fois de suite

ETAPE IV — ACQUISITION

. mot

L'objectif est atteint quand l'enfant est capable de prononcer correctement le phonème à l'intérieur d'un mot en langage spontané, peu importe qu'il soit en position initiale finale ou médiane.

. Le travail pourra être fait à partir de liste de mots à imager, que l'enfant apporte chez-lui.

RENFORCEMENTS

. encourager les parents à collaborer, car des listes de mots à imager pourront être remises aux enfants qui les apportent à la maison et les rapportent à l'école.

. les premiers mots dans lesquels l'enfant articule correctement le phonème sont des mots-clés qui servent de modèles pour élargir le succès à d'autres mots.

. quand l'enfant a atteint l'objectif pour cette étape, la répétition de listes de mots contenant le phonème peut être profitable pour assurer la permanence des acquisitions.

. un exercice peut être fait avec toute la classe.
on fait venir deux enfants en avant de la classe; un enfant à votre gauche et l'autre à votre droite.

On dit secrètement le premier phonème d'un mot à l'enfant de droite. Le troisième et dernier phonème du mot est dit secrètement à l'enfant de gauche. Puis on tape sur l'épaule de l'enfant de droite et il le dit tout haut.
Ex.: "S".
Puis vous dites "A".
Puis l'enfant de gauche dit "K" et la classe essaie de deviner le mot: sac.

D'autres mots: cire, cime, soupe, serre, saute, même.

Variantes pour cet exercice:

- l'enfant avec trouble d'articulation peut aller en avant et dire le phonème "s" avant vous.
- on peut désigner un élève avec trouble d'articulation pour deviner le mot.

ETAPE V — ACQUISITION

. phrase

l'objectif est atteint quand l'enfant est capable de faire ou de répéter d'abord de courtes phrases puis ensuite, plus longues et plus complexes contenant d'abord le phonème en fonction initiale, puis finale et médiane.

Ex.: Sylvie fait du ski.

Enfin, l'enfant est capable de faire ou répéter des phrases où le phonème se trouve dans n'importe quelle position à l'intérieur des mots de la phrase.

Ex.: Sylvie mange de la saucisse chez Maurice.

RENFORCEMENTS

. l'intégration du phonème dans la phrase peut être renforcée par des activités de lecture pour les enfants qui savent lire, ou par la répétition ou la confection de phrases contenant le phonème.

On peut suggérer des mots aux enfants et à partir de ceux-ci, ils inventent une phrase.

Ex.: "sirop".

"J'ai mangé du sirop à la cabane à sucre".

Ex.: "St-Félicien"

"Moi, je suis déjà allé au zoo, à St-Félicien.

Ne pas exiger que l'enfant prononce bien les autres phonèmes qu'il a à corriger, s'il en a plusieurs, par exemple, Z - CH- JE.

ETAPE VI — ACQUISITION

. langage courant

l'objectif est atteint quand l'enfant a intégré le phonème à 100% au niveau de la chaîne parlée, dans n'importe quelle situation et avec n'importe qui.

Pour la plupart des enfants, cette étape est la plus difficile.

RENFORCEMENTS

. l'intégration du phonème dans la chaîne parlée (récit - conversation, etc.), peut être renforcée par des activités de communication suggérées au programme de français oral ou par des situations de communication dans l'école où à l'extérieur.

. s'assurer de la permanence des acquisitions en étant attentif au langage courant de l'enfant.

BUDGET

Montant autorisé par le M.E.Q.		43 649,00$
Dépenses:		
salaire orthophoniste	33 681,32$	
chercheur	8 000,00$	
Frais de voyage	1 000,00$	
	42 681,32$	
		42 681,32$

9.0 Identification:

Nom du responsable du projet

Guy Fortin, directeur des services de l'enseignement
Commission scolaire de Jonquière
735 St-Dominique
Jonquière, Qué.
G7X-8V4
Téléphone: 547-2691

Nom du chercheur

Jean-Claude Ratté, conseiller en orientation
Services personnels à l'élève
Ecole Marguerite-Belley
180 Boulevard Harvey
Jonquière, Qué.
G7X-3Y9

Signature du directeur général

Victorien Gagnon

COMMISSION SCOLAIRE de JONQUIERE

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE JONQUIERE
COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE

10.0 EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la réunion régulière du Conseil des Commissaires, tenue le mardi, 11 août 1981 et ajournée au mardi, 25 août 1981 à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire de Jonquière.

SONT PRESENTS: M. Jean-Hugues Lalancette, président, Mmes Nicole Bouchard et Maude Tremblay, MM. Raymond Boily, Jacques Dupéré, Alain Fortin, Raoul Fortin, André Garon et Omer Gilbert, tous commissaires et formant le quorum, Mme Lorraine Pomerleau, représentante des Parents, MM. Victorien Gagnon, directeur général, Guy Fortin, directeur général adjoint et Jean-Yves Tremblay, secrétaire général.

CONSIDERANT le rapport du projet de recherche en orthophonie présenté par le directeur des services de l'enseignement;

CONSIDERANT la recommandation de ce dernier;

CONSIDERANT les exigences du Ministère de l'Education:

A CES CAUSES:

CSJ-81-210 Il est proposé par Mme Maude Tremblay
et RESOLU,

QUE la Commission scolaire de Jonquière accepte le rapport du projet de recherche en orthophonie effectuée durant l'année scolaire 1980-81;

QUE la Commission scolaire de Jonquière adresse des félicitations à Mme Thérèse Vadeboncoeur, orthophoniste et à M. Jean-Claude Ratté, recherchiste.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DONNE A JONQUIERE,
ce 9e jour de septembre 1981.

COPIE AUTHENTIQUE
Victorien Gagnon

Victorien Gagnon, L. Péd., M. Ed.,
directeur général

VG/JA